Automne - Hiver 2010

INTER ACTION

Volume 1, numéro 1

Bulletin pour les partenaires en sécurité civile et en sécurité incendie

Lancement de la campagne de prévention des incendies

Le feu brûle, la fumée tue
p. 6-7

Arrivée de deux lignes d'urgence au Centre des opérations gouvernementales
p. 17

Le PCPC subventionne plusieurs projets en recherche et sauvetage
p. 18 à 20

Les pompiers auxiliaires : un service fort apprécié dans plusieurs régions
p. 32 à 34

Québec

Poste publication enregistrement N° 41940514

Sommaire

Page

Mot du ministre 3
INTER-*ACTION* 3
Mérite québécois de la sécurité civile 4

INFO-SCHÉMA
- En date du 28 octobre 2010 72 schémas ont été attestés 4
- Plan d'intervention type pour les bâtiments à risque élevé 5

PRÉVENTION
- Aide-mémoire sur la sécurité et le propane 5
- Le feu brûle, la fumée tue 6
- Changement de nom pour l'ATPIQ 7
- Rio Tinto Alcan choisit l'approche par protection passive 8
- Le Prix innovation en santé et sécurité du travail 9
- Prix innovation de la CSST dans la catégorie organismes publics 10
- Journée des partenaires à Sherbrooke 11
- Une affichette de porte sur les consignes de sécurité 12
- Le Comité sécurité Halloween fête ses 25 ans 12
- Rio Tinto Alcan effectue des simulations de bris de barrage 13
- 5e édition du Mérite MMQ en gestion de risques 13
- Base de données sur les installations utilisant des substances dangereuses 14

INTERVENTION
- Bilan de la tournée *10-04 3 métiers, 1 seul but* 14
- Des conditions favorables aux feux de forêt 15
- Missions d'aide humanitaire 16
- Lignes d'urgence du MAPAQ 17

FORMATION
- Fascicules pour la formation continue 18

AIDE FINANCIÈRE
- Projets financés par le PCPC 18
- Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Mise sur pied d'un centre des opérations d'urgence 20

PORTRAIT
- Prix Hommage du Mérite québécois de la sécurité civile à M. Joël Chéruet 21
- Un survivant du tremblement de terre d'Haïti nous raconte ce qu'il a vécu 23

SUR LE TERRAIN
- Pour un meilleur arrimage des interventions d'urgence 24
- Le Grand Défi Pierre Lavoie 25
- Sécurité civile Québec était présente à Expo-Québec 26
- Beauceville Présence remarquée de Sécurité civile Québec à la Foire en sécurité 26
- Sarscène 27
- Partenariat entre le Service de sécurité incendie de Blainville et Marsulex 28
- La Sécurité civile de Blainville participe à une simulation impliquant des matières dangereuses 29
- Rendez-vous Recherche et sauvetage 2010 29

EN RÉGION
- Entente de service entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine 30
- Demi-marathon de Shawinigan Les pompiers amassent 4 000 $ 30
- Efficacité du système de préemption mis à l'essai à Saguenay et à Trois-Rivières 31
- Le service des pompiers auxiliaires fort apprécié dans plusieurs régions 32
- Senneterre innove en modernisant sa caserne 34
- Quelques clics pour collecter l'information nécessaire à la planification d'outils de prévention 35
- Rivière-du-Loup Un projet étudiant débouche sur une meilleure planification des horaires 36
- Agenda 36

6

14

Vous changez d'adresse?

Il est très **important** de nous faire part de tout changement d'adresse si vous désirez recevoir le bulletin Inter-***Action*** publié par la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie.

Envoyez-nous vos coordonnées postales à inter-action@msp.gouv.qc.ca.

Nouvel abonnement
Toute demande pour un nouvel abonnement doit être transmise à inter-action@msp.gouv.qc.ca.

Nous nous ferons un plaisir de mettre à jour notre liste de diffusion.

Merci de votre intérêt,

L'équipe de rédaction

L'équipe de rédaction vous souhaite de joyeuses fêtes.

Mot du ministre

À titre de ministre de la Sécurité publique, je suis heureux de m'adresser à vous par l'intermédiaire de votre tout nouveau bulletin d'information en sécurité civile et en sécurité incendie, Inter-***Action***.

Depuis mon entrée en fonction en août dernier, j'ai d'abord eu la chance de procéder au lancement de la Semaine de la prévention des incendies qui s'est tenu lors du colloque de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ). J'ai eu le plaisir d'échanger avec le président de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, M. Jean-Claude Bolduc, ainsi qu'avec le président de l'ATPIQ, M. Stéphane Dumberry. À cette occasion, nous avons exprimé à la population l'importance des mesures de prévention pour diminuer les décès causés par les incendies, en particulier celles mettant l'accent sur la promotion de l'avertisseur de fumée.

Ensuite, du côté de la sécurité civile, j'ai pu vivre, sur le terrain, la coordination des opérations de Sécurité civile Québec lors des inondations survenues au début d'octobre à Saint-Georges, dans ma circonscription électorale, ainsi qu'à Weedon, à Sherbrooke et à Drummondville. Plus récemment, je me suis rendu dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord durement éprouvées par les hautes marées exceptionnelles et les vents violents. J'ai pu ainsi rencontrer les citoyens sinistrés et observer l'ampleur des dégâts. J'ai été à même de constater les progrès accomplis ces dernières années par le ministère afin de soutenir les citoyens, les municipalités et les autres organisations d'urgence lors de tels sinistres. Qu'il s'agisse entre autres des programmes généraux d'aide financière lors de sinistres, du travail effectué par le Centre des opérations gouvernementales et par Sécurité civile Québec, ces ressources contribuent grandement à secourir la population et les municipalités touchées et à répondre à leurs besoins pressants.

Enfin, je tiens à vous dire que j'attache une grande importance à la protection des citoyens du Québec et des biens à l'égard des incendies et des autres sinistres. Je poursuivrai donc les actions entreprises dans cette voie.

Robert Dutil
Ministre de la Sécurité publique

Inter-*Action*

La Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie vous présente son nouveau bulletin d'information Inter-*Action*, né de la fusion des bulletins *Hors Feu* et *Résilience*. Il englobe désormais divers sujets concernant les secours d'urgence, la sécurité civile et la sécurité incendie.

Il sera ainsi plus facile d'informer simultanément l'ensemble de nos partenaires et les nombreux intervenants qui agissent à la fois dans les domaines de la sécurité civile, de la sécurité incendie et de la recherche et sauvetage des personnes en danger. Nous espérons qu'Inter-***Action*** deviendra le document de référence auquel vous vous identifierez et que vous prendrez plaisir à le consulter.

Gagnant du concours

C'est M. Steve Castonguay, conseiller cadre en mesures d'urgence et qualité à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, qui est l'heureux gagnant du concours « Trouvez un nom à notre nouveau bulletin! ». Il remporte une trousse d'urgence d'une valeur de 60 $, qui comprend plus de 85 articles essentiels pour être autonome pendant les 72 premières heures d'une urgence.

M. Castonguay avait suggéré « InterAction », qu'il justifiait comme suit :

« L'interaction entre les intervenants et les organisations est un élément essentiel dans tous les niveaux en sécurité civile et sécurité incendie, surtout au Québec où la concertation est l'approche privilégiée en planification et intervention. L'objectif d'un bulletin d'information est de favoriser la communication et ses interactions. *Inter* fait aussi référence à *Intervention*, l'élément le plus visible de nos actions, tant en sécurité civile qu'en sécurité incendie. *Action* fait référence au désir d'aller de l'avant, de ne pas rester neutre face à un risque, qui peut être prévenu, ou à un sinistre, sur lequel on peut intervenir. »

Mentionnons que 86 personnes ont répondu à notre sondage, suggérant plus de 190 noms pour le nouveau bulletin.

Merci à tous pour votre intérêt.
L'équipe de rédaction du bulletin Inter-***Action***

Nouveau départ pour M. Michel C. Doré

M. Michel C. Doré assume depuis le 1er novembre 2010 la fonction de sous-ministre adjoint des régions et des programmes à Santé Canada. M. Doré a su relever de nombreux défis au cours des cinq années qu'il a passées au ministère de la Sécurité publique du Québec.

Nous lui souhaitons le meilleur succès dans ses nouvelles fonctions.

Le 12 octobre dernier, M. Michel C. Doré, alors sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, rencontrait le nouveau ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil.

Mérite québécois de la sécurité civile

La 15e édition du Mérite québécois de la sécurité civile est en cours. Cet événement reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile pour accroître la résilience des collectivités face aux catastrophes.

Voici les catégories admissibles :

- Citoyen responsable ou engagé
- Municipalité
- Entreprise et organisme
- Organisation gouvernementale
- Hommage

Mentionnons que les réalisations mises en candidature doivent avoir été accomplies entre le 1er décembre 2009 et le 1er décembre 2010 à l'exception du Prix Hommage qui couvre l'ensemble de l'engagement en sécurité civile.

Les activités soumises doivent refléter :

- La mobilisation : mise en commun des efforts en vue d'atteindre le même but
- La résilience : capacité spécifique de retrouver un état d'équilibre permettant de fonctionner
- La gouvernance : leadership démontré dans la mise en œuvre d'activités de sécurité civile
- L'engagement : service auprès de la communauté

Pour en savoir plus, consultez la section Mérite québécois de la sécurité civile dans le site Internet du ministère au www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *La sécurité civile*, rubrique *Activités et événements*.

Information :
Mérite québécois de la sécurité civile
www.securitepublique.gouv.qc.ca
meritequebecois@msp.gouv.q.c.ca
418 646-6777, poste 30271

Info-Schéma

En date du 28 octobre 2010

72 schémas ont été attestés

Le 28 octobre 2010, 103 schémas de couverture de risques avaient été déposés au bureau du ministre de la Sécurité publique. De ce nombre, 72 autorités régionales ont reçu leur attestation de conformité du ministre.

Voici la liste des schémas récemment attestés.

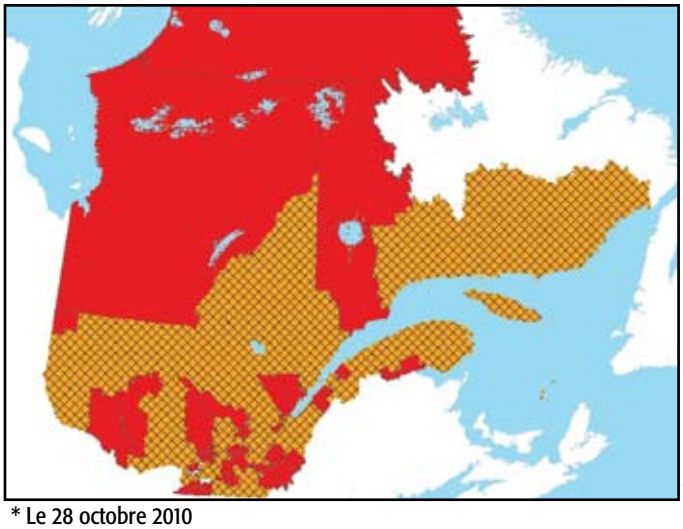

* Le 28 octobre 2010

Information :
Liste complète des schémas attestés
Ministère de la Sécurité publique
www.securitepublique.gouv.qc.ca, rubrique *Sécurité incendie*, onglet *Services de sécurité incendie*, cliquer sur *Schéma de couvertures de risques*, puis sur *Portrait des schémas*

Schémas attestés en 2010 *

Autorité régionale	Date d'attestation
MRC de Mékinac	28 octobre 2010
MRC d'Abitibi-Ouest	28 octobre 2010
MRC des Appalaches	28 octobre 2010
Ville de Lévis	17 septembre 2010
MRC du Haut-Saint-François	17 septembre 2010
MRC de Témiscouata	10 septembre 2010
MRC des Collines-de-l'Outaouais	27 août 2010
Agglomération de La Tuque	20 mai 2010
MRC de Témiscamingue	18 mai 2010
MRC de La Vallée-du-Richelieu	18 mai 2010
MRC de Rivière-du-Loup	18 mai 2010
MRC du Haut-Richelieu	21 avril 2010
MRC de Minganie	30 mars 2010
MRC de Matane	16 mars 2010
Agglomération des Îles-de-la-Madeleine	16 mars 2010
MRC de La Jacques-Cartier	16 mars 2010
MRC de Vaudreuil-Soulanges	16 mars 2010

Rivière-du-Loup

Un plan d'intervention type pour les bâtiments à risque élevé

Par Lise Gariépy

Le Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup a conçu un plan d'intervention type pour les bâtiments à risque élevé et très élevé de son territoire.

À l'aide de l'inventaire réalisé par la MRC de Rivière-du-Loup lors de l'élaboration du schéma de couverture de risques, le service de sécurité incendie a répertorié plus de 300 bâtiments pour lesquels il était nécessaire de concevoir un nouveau plan d'intervention.

« Nous avons aussi inclus dans notre liste les bâtiments classés à risque moyen qui peuvent tout de même présenter des risques particuliers », admet le directeur du Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup, M. Éric Bérubé. « Il faut se fier à notre connaissance du territoire pour ajouter ces bâtiments qui sont installés près d'un risque majeur ou qui représentent un danger en raison de leur nature particulière, par exemple un bâtiment difficile à évacuer ou dont l'impact d'un incendie est susceptible de nuire au fonctionnement de la communauté », poursuit-il.

La collecte des données et la rédaction des plans d'intervention se font en collaboration avec le préventionniste et le personnel de garde en caserne selon le plan type. « Un logiciel nous permet de saisir de façon informatisée les données recueillies lors des visites résidentielles ou industrielles. Éventuellement, la synchronisation des données se fera automatiquement dès le retour à la caserne », précise M. Bérubé.

Les données ainsi recueillies permettent de rassembler toute l'information pertinente et de déterminer les mesures concrètes pour la conception des plans d'intervention à partir du plan type. On note entre autres la localisation des services d'utilité publics à l'intérieur de l'immeuble, l'information concernant les occupants, les systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation de l'air et de gicleurs, la présence de matières dangereuses, le réseau d'aqueduc, les risques spécifiques et le plan d'évacuation. Tous ces renseignements facilitent le travail avant l'intervention, accélérant les opérations pour éventuellement réduire les dommages et les pertes à la suite d'un incendie. Par exemple, lors de la réception d'un appel d'urgence, la centrale d'appels avise les pompiers de garde qu'il y a un plan d'intervention. Ils peuvent ainsi consulter rapidement les données cruciales lorsqu'ils sont en route vers les lieux de l'intervention.

Pour une meilleure efficacité, tous les plans d'intervention seront informatisés et accessibles dans les principaux véhicules du service. « D'ici 2011-2012, on veut mettre sur pied un programme d'informatisation de nos véhicules », signale le directeur Bérubé. « Le système de répartition assistée par ordinateur nous donnera accès aux plans d'intervention et aux données des bâtiments en feu directement dans nos véhicules d'intervention », précise-t-il. Pour l'instant, une copie des plans d'intervention déjà réalisés est placée à bord des principaux véhicules.

Pouvoirs permettant de régir

Le plan d'intervention demeure une bonne source d'information quand vient le temps d'assurer une meilleure gestion des risques. La collecte des données faite par la division prévention permet aussi de vérifier la conformité des installations aux différents codes, d'accroître le niveau d'autoprotection des résidences et de concevoir des plans d'urgence efficaces. Du point de vue opérationnel, la connaissance des lieux accélère le processus d'intervention et contribue à diminuer les pertes. « Il est important de réduire la vulnérabilité des entreprises qui sont essentielles à notre vitalité économique », conclut-il.

Information :
Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup
M. Éric Bérubé, directeur
418 862-2121
eric.berube@ville.riviere-du-loup.qc.ca

Aide-mémoire sur la sécurité et le propane

La Régie du bâtiment du Québec a élaboré l'aide-mémoire *La sécurité et le propane* visant à rappeler les principales règles de sécurité sur l'entreposage des bouteilles de propane.

Produit sous forme d'étiquette, ce document est accessible dans le site Web de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) à l'adresse www.rbq.gouv.qc.ca/dirPublication/dirInfoRBQ/dirGaz/index.asp.

Information :
Régie du bâtiment du Québec
www.rbq.gouv.qc.ca

Lancement de la campagne de prévention des incendies 2010

Le feu brûle, la fumée tue

Par Lise Gariépy

Profitant de la tribune du colloque de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec, le ministre de la Sécurité publique du Québec a lancé la Semaine de la prévention des incendies 2010 le 1er octobre dernier à Gatineau. Sous le thème *Le feu brûle, la fumée tue*, la campagne annuelle insiste notamment sur le bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée.

« Plusieurs sont surpris d'apprendre que c'est souvent la fumée qui cause la mort et non les flammes », soulignait le ministre Robert Dutil.

Les rapports du coroner prouvent en effet que les décès lors d'un incendie sont plus souvent liés à l'asphyxie au monoxyde de carbone qu'aux brûlures dues aux flammes.

« La fumée est souvent le premier signe de l'incendie et elle se propage de manière insidieuse, provoquant l'intoxication des victimes d'incendie », confirmait le coroner Jacques Ramsay, aussi présent au lancement. « Il est capital de pouvoir compter en tout temps sur un avertisseur de fumée fiable afin que tous puissent quitter leur demeure avant qu'il soit trop tard », a-t-il renchéri.

La campagne annuelle incite donc la population à remplacer ses avertisseurs de fumée désuets, arrivés massivement sur le marché dans les années 1980. Le message insiste également sur l'importance de vérifier régulièrement le fonctionnement et la fiabilité de l'avertisseur de fumée afin d'augmenter les chances de survie des occupants en cas d'incendie.

MSP

« Les citoyens devraient favoriser l'achat d'un avertisseur muni d'une pile au lithium d'une durée de vie de 10 ans. C'est un choix avantageux », suggérait le ministre de la Sécurité publique. En effet, les fabricants recommandent de changer les avertisseurs de fumée après 10 ans.

De gauche à droite : Dr Jacques Ramsay, coroner, M. Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Dumberry, président de l'ATPIQ, M. Jean-Claude Bolduc, président de l'ACSIQ et M. Régis Auclair, directeur principal du marketing direct et du soutien à la mise en marché de La Capitale assurances générales.

Un aide-mémoire

Les services de sécurité incendie avaient l'occasion de commander un macaron aimanté pouvant servir d'aide-mémoire aux citoyens pour la vérification et le remplacement de leurs avertisseurs.

À l'aide d'un marqueur, ils peuvent y inscrire la date de la prochaine vérification de leurs appareils, idéalement tous les mois, et inscrire l'année où ils devront remplacer leurs avertisseurs.

Rappelons que les services de sécurité incendie doivent maintenant commander en ligne le matériel pour la Semaine de la prévention des incendies. Surveillez de près notre site Web l'an prochain!

Activités en région

Plusieurs municipalités du Québec ont souligné de façon originale la Semaine de la prévention des incendies.

Ville de Saint-Georges

SSI Saint-Georges-de-Beauce

Le samedi 9 octobre, les pompiers ont remis plus de 200 avertisseurs de fumée aux citoyens qui pouvaient échanger leur avertisseur de fumée de plus de 10 ans. Au total, 140 vieux appareils ont été récupérés et quelque 200 nouveaux avertisseurs de fumée ont été remis gratuitement. Cinquante autres appareils seront distribués lors de visites préventives prévues dans le programme Pompiers de quartier.

Municipalité d'Acton Vale

SSI Acton Vale

Le 9 octobre dernier, le service de sécurité incendie d'Acton Vale a procédé au lancement du livre *Quand le feu joue à la cachette* destiné aux enfants de 3 à 8 ans. C'est l'histoire de Benjamin qui, un bon matin, décide de faire griller du pain. L'histoire rappelle l'importance de ne jamais cuisiner quand les parents sont absents. On y trouve également divers conseils sur la prévention des incendies. Une partie des profits de la vente du livre sera distribuée, par l'entremise du Tournoi de golf annuel des pompiers de la Montérégie, aux familles des enfants malades de la région afin de couvrir certains coûts liés à leur maladie.

Municipalité de Terrebonne

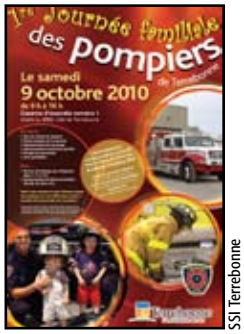

SSI Terrebonne

La caserne no 1 de Terrebonne a ouvert ses portes au grand public le 9 octobre dernier lors de sa 1re Journée familiale des pompiers. Au programme : démonstration de sauvetage, démonstration de l'utilisation d'un extincteur portatif, stand de prévention, conseils sur la façon de réagir en cas d'incendie et jeux gonflables pour les enfants.

Municipalité de Stoke

La caserne du Service incendie de la municipalité de Stoke a ouvert ses portes au grand public le 10 octobre dernier. À l'ordre du jour : explication du nouveau règlement sur la prévention incendie et de ses impacts, démonstration de diverses situations pouvant survenir à la maison et conseils sur la façon de réagir, démonstration des équipements de lutte contre les incendies, jeux gonflables pour les enfants…

SSI Stoke

→

Ville de Val-d'Or

SSI Val d'Or

Onze cadets ont participé à l'activité *Les cadets et votre service de sécurité incendie tombent pile!* Ils ont cogné à 174 portes afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de vérifier leur avertisseur de fumée. Les cadets ont remis gratuitement aux occupants deux piles, une par étage. Pour participer à cette activité, les cadets ont reçu une formation de 8 heures. De plus, un tirage au sort a permis la participation d'un cadet à une simulation en désincarcération.

Ville de Drummondville

Le Service de sécurité incendie de Drummondville a tenu sa première journée Pompiers amis des aînés. Plus de 140 personnes ont été reçues à la caserne Cockburn pour en apprendre plus sur les règles essentielles sur la sécurité incendie. Quatre ateliers étaient au programme : le Grand Test, la visite de la caserne et des camions, une démonstration d'enfumage d'une chambre à coucher et la simulation d'un sauvetage à l'aide du camion-échelle.

SSI Drummondville

Basses-Laurentides

Entraide des Basses-Laurentides

L'Entraide de la sécurité incendie des Basses-Laurentides a présenté une nouvelle activité biennale, la Journée des pompiers, le 11 septembre 2010 dans le stationnement de la polyvalente des Patriotes à Saint-Eustache. Prélude à la Semaine de la prévention des incendies, cet événement avait pour but de joindre les diverses clientèles cibles. Par l'entremise de jeux, du simulateur de fumée et de stands d'exposants, des activités interactives étaient destinées à la sensibilisation du public. Quelque 4 000 personnes ont assisté à des démonstrations de sauvetage en hauteur, de désincarcération et d'extinction de feux de véhicules. Des intervenants en sécurité civile étaient également présents pour faire connaître les autres facettes méconnues du métier de pompier.

Ville de Rimouski

SSI Rimouski

Le Service de sécurité incendie de Rimouski a effectué une tournée des écoles primaires pour transmettre aux élèves un message sur le signal sonore de l'avertisseur de fumée; ces derniers ont également participé au concours pompiers/pompières d'un jour. Des stands d'information et de jeux ont diverti les gens rassemblés au Colisée de Rimouski lors d'une partie du club de hockey l'Océanic. Visites de casernes, pratiques d'extincteurs avec les étudiants en techniques policières, exercices d'évacuation et stands d'information aux résidences d'étudiants étaient aussi au programme.

Information :
Ministère de la Sécurité publique
www.securitepublique.gouv.qc.ca, rubrique *La sécurité incendie au Québec, Semaine de la prévention des incendies*

Prévention

L'Association des techniciens en prévention incendie du Québec change de nom et peaufine sa mission

Par Lise Gariépy

Le regroupement des préventionnistes du Québec est désormais connu sous l'appellation l'ATPIQ, La prévention au Québec. Avec ce changement, annoncé lors de son 45e colloque annuel qui s'est tenu à Gatineau, l'Association veut ainsi confirmer que sa mission et sa vision représentent encore la réalité d'aujourd'hui.

« Notre mission est de promouvoir la prévention et d'assurer le développement et l'éducation des membres passionnés par la qualité et la cohérence de la prévention », soutient le président de l'ATPIQ, La prévention au Québec, M. Stéphane Dumberry. « On veut ainsi réduire les pertes de vies, de biens et des dommages à l'environnement », ajoute-t-il.

Vision et valeurs

L'Association s'engage ainsi à promouvoir la prévention liée à la protection du public et de son environnement. Les principales valeurs mises de l'avant sont la compétence professionnelle et technique des membres ainsi que le courage, l'intégrité et la fierté de représenter la profession lors de l'exécution de leurs fonctions.

Information :
www.atpiq.org

Rio Tinto Alcan

Une approche par protection passive contre l'incendie

Par Lise Gariépy

Pour prévenir tout risque d'incendie dans la salle principale des câbles de contrôle de la centrale hydroélectrique de Shipshaw, au Saguenay, Rio Tinto Alcan a innové en adoptant une approche par protection passive pour protéger adéquatement ses installations. En effet, un incendie dans cette salle entraînerait l'arrêt total des groupes turbine-alternateur de la centrale.

Auparavant protégée par un système au gaz d'extinction halon, la centrale a dû réviser son système de protection contre l'incendie, en 2006, lorsqu'un cylindre contenant le gaz a été trouvé vide de son contenu. Après une vérification complète du système et la recharge du cylindre vide, trois options s'offraient à Rio Tinto Alcan :

- Remplacer le système de protection incendie de cette salle par un système au gaz Inergen, investissement évalué à 750 000 $
- Fermer la protection par gaz, laissant ainsi la salle sans protection contre l'incendie
- Trouver un autre moyen d'atténuation des risques d'incendie fiable à des coûts moindres

M. Robert Jacques, technicien en prévention des incendies et coordonnateur du Plan des mesures d'urgence, secteur Saguenay, pour Énergie électrique, a mis en œuvre et coordonné le projet d'implanter l'approche par protection passive. Il a eu fort à faire pour convaincre les dirigeants et représentants des assureurs de ses avantages. « J'ai dû leur prouver que la protection passive offrait un niveau de protection contre les incendies équivalent sinon supérieur à celui de la protection active par gaz d'extinction », explique-t-il. « Une fois cette démonstration faite, j'ai fait valoir que ce type de protection était de par sa nature plus près de notre façon de fonctionner et d'impliquer nos employés, en plus de réduire l'investissement de moitié », ajoute-t-il.

Approche par protection passive

L'approche par protection passive est une protection offerte par la structure même du bâtiment ainsi que par ses composantes tels les murs et les portes coupe-feu.

Rio Tinto Alcan

Quelques améliorations apportées aux installations.

Selon M. Jacques, il faut aller au-delà de ces éléments structuraux en s'assurant de mettre en place les éléments suivants :

- Contrôler l'accès à la salle des câbles et former le personnel y accédant sur les dangers et les conséquences d'un incendie à cet endroit.
- Mettre en place des protections d'habillement ignifuge des câbles, empêchant ainsi tout début ou propagation d'incendie.
- Utiliser du sable comme agent inerte fournissant une protection autour de chaque câble électrique lorsque possible.
- Éviter toute installation de matériau combustible dans la salle.
- Éviter l'utilisation de tout système de ventilation d'air (oxygène) quand il n'y a personne dans la salle.
- S'assurer d'avoir un excellent système de détection incendie.
- Interdire tout travail à haute température.
- Ne tolérer aucune accumulation de poussière ni aucun désordre.

« Il faut aussi faciliter l'accès aux services d'urgence et informer les responsables des services incendie de la municipalité par des visites sur les lieux », estime M. Jacques.

Les pratiques énumérées ne sont ni limitatives ni exhaustives, et d'autres moyens peuvent aussi être mis en place.

Le réaménagement réalisé comporte de nombreux avantages :

- Un endroit plus propre et aéré
- Un accès très bien contrôlé
- Une tolérance zéro aux risques d'incendie associés ou non au travail à réaliser
- Des intervenants bien formés sur les risques et conséquences d'un incendie dans cette salle

Cette approche a généré des économies de plus de 60 %. Les coûts d'implantation ont atteint 300 000 $ et les coûts d'entretien récurrents sont quasi nuls. La solution est exportable dans toutes les centrales de la compagnie, entraînant ainsi des économies récurrentes de plusieurs millions de dollars.

Soulignons, en terminant, que ce processus a retenu l'attention de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec qui a attribué à Rio Tinto Alcan, pour sa centrale de Shipshaw, le Prix Triangle Rouge en 2009, prix qui récompense la mise en place de mesures techniques préventives dans le but d'éliminer ou de réduire le risque d'incendie.

Information :
M. Robert Jacques, TPI
418-699-2194
robert.jacques@riotinto.com

Réf. : M. Jean-Jacques Fournel
Les procédés industriels et leurs risques d'incendie, édition IV

Le Prix innovation en santé et sécurité du travail

Un concours où tout le monde est gagnant!

Par Karine Lemaire

Organisé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), le Prix innovation en santé et sécurité du travail est un concours qui se tient dans toutes les régions du Québec depuis 2005. Il permet aux travailleurs et aux employeurs de faire connaître des initiatives intéressantes prises pour éliminer les dangers présents dans leur milieu de travail.

Entre 2005 et 2009, une quinzaine de candidatures présentées par des services de sécurité incendie ont été retenues par la CSST. En participant à ce concours, ces organisations ont la chance de prouver qu'elles ont à cœur la santé et la sécurité au travail de leurs pompiers. Tous ces services de sécurité incendie ont mis en œuvre des moyens de prévention novateurs, adapté leurs équipements et développé des méthodes de travail sécuritaires.

Le Prix Innovation accroît les efforts pour l'élimination des dangers présents dans les milieux de travail.

« Il y a plusieurs façons de faire pour diminuer certains risques. On peut notamment concevoir et appliquer des programmes de prise en charge de la santé et de la sécurité, modifier de l'équipement ou mettre en application de nouvelles procédures. Grâce à leurs initiatives, certains réussissent, par exemple, à réduire l'exposition au bruit et à des substances toxiques, les efforts excessifs ou répétitifs », explique Mme Alexandra Reny, porte-parole de la CSST.

Les objectifs du concours

- Reconnaître les initiatives québécoises
- Souligner les efforts concertés
- Encourager les bons coups
- Diffuser les réalisations à grande échelle

S'inscrire

C'est sur le site Web de la CSST que se trouve le formulaire de candidature à remplir pour s'inscrire au Prix innovation dans l'une des trois catégories suivantes :

1. PME (moins de 100 travailleurs)
2. Grandes entreprises (100 travailleurs ou plus)
3. Organismes publics

L'initiative ou la réalisation présentée…

- doit favoriser la prévention des maladies et des accidents liés au travail
- doit découler d'une démarche conjointe employeur–travailleurs
- doit être en fonction dans l'établissement au moment de l'inscription au concours
- ne doit pas avoir été commercialisée au moment de l'inscription

Honorés aux quatre coins du Québec

Parmi les quelque 200 innovations soumises chaque année à l'occasion du concours Prix innovation, la CSST sélectionne 3 lauréats par région. Finalistes et lauréats sont conviés à une remise qui a lieu dans chaque région du Québec. Ces galas réunissent employeurs et travailleurs, représentants de la CSST et de ses partenaires, représentants des médias, de même que des citoyens s'intéressant à l'événement. « Trois lauréats par région sont alors honorés. Ils se retrouvent ensuite en lice pour le Gala provincial qui a lieu au printemps de chaque année », précise Mme Reny.

Lors de ce gala national, la CSST récompense la créativité et l'ingéniosité d'une vingtaine de finalistes dans chacune des trois catégories. Les finalistes ont donc la chance d'être couronnés lauréats, de recevoir une mention d'honneur ou un hommage.

Des avantages certains

Remporter un Prix innovation permet aux organisations d'acquérir une grande notoriété, puisque la CSST fait la promotion des initiatives gagnantes lors de ses événements publics, tels le Grand Rendez-Vous ainsi que le Forum santé et sécurité du travail. De plus, les organisations lauréates profitent d'une visibilité médiatique.

La division Prévention des incendies du Service de sécurité incendie de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est une habituée de ce concours. En 2010, elle a d'ailleurs été couronnée lauréate régionale dans la catégorie Organismes publics.

Au fil des ans, sa participation lui a permis de faire connaître plusieurs de ses initiatives :

- Une table de lavage de boyaux
- Des lunettes adaptées
- Une affiche de sensibilisation réutilisable
- Des panneaux de signalisation routière mobiles

Service de sécurité incendie de Salaberry-de-Valleyfield

En guise de repères visuels pour les citoyens et en vue de mieux délimiter le périmètre de sécurité des pompiers, des panneaux de signalisation routière, amovibles, faciles à ranger et à transporter, sont dorénavant utilisés par le service de sécurité incendie de Salaberry-de-Valleyfield.

« Notre participation au Prix innovation symbolise l'atteinte d'un objectif et la finalité d'un projet sur lequel le comité de santé et de sécurité a travaillé dans une optique d'amélioration continue », lance le représentant des travailleurs et technicien en prévention incendie du Service de sécurité incendie de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, M. Alain Kane. « L'ensemble des membres de l'organisation ressentent une grande fierté d'avoir pu améliorer de façon tangible la sécurité des intervenants au cours des dernières années », ajoute le chef de division, M. Marc Céré. Quant à l'organisation municipale, elle est fière de partager cette innovation avec les autres municipalités. « C'est dans cet esprit de partage et de collaboration que nous tentons d'innover et d'améliorer la sécurité des intervenants, mais également celle de nos citoyens », conclut M. Céré.

Une obligation de la loi

Nul ne peut y échapper. La santé et la sécurité au travail font l'objet d'une loi qui doit être prise au sérieux au bénéfice de tous, employeurs comme employés. Rappelons que, selon l'article 51 de la Loi sur la santé et sécurité du travail, « l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur ».

Parmi les obligations de l'employeur, notons les suivantes :

- S'assurer que les établissements sur lesquels il a autorité sont équipés et aménagés de façon à assurer la protection du travailleur.
- S'assurer que l'organisation du travail et les méthodes et techniques utilisées pour l'accomplir sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé du travailleur.
- Utiliser les méthodes et techniques visant à identifier, à contrôler et à éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du travailleur.

Compte tenu des obligations des employeurs envers la santé et la sécurité de leur personnel ainsi que l'avantage à prendre les mesures nécessaires pour les protéger, chaque candidature posée au Prix innovation en santé et sécurité du travail prend tout son sens.

CSST

Information :
Information sur le Prix innovation en santé et sécurité du travail / Formulaire d'inscription / Vidéos des lauréats des années précédentes / Répertoire des réalisations retenues
www.csst.qc.ca/prixinnovation

CSST
Mme Nancy Aucoin
418 266-4700, poste 3633
nancy.aucoin@csst.qc.ca
Bureaux régionaux
http://www.csst.qc.ca/nous_joindre/repertoire_general.htm

Prévention

Prix innovation de la CSST

Le Service de la sécurité incendie de Blainville lauréat régional dans la catégorie Organismes publics

Par Isabelle Lauzon, Blainville

Le 10 juin dernier, le Service de la sécurité incendie de Blainville s'est vu attribuer le 1er prix dans la catégorie Organismes publics lors de la finale régionale des Laurentides pour le Prix innovation en santé et sécurité au travail de la CSST.

Le Service de la sécurité incendie de Blainville a su se distinguer grâce à son système de manutention pour sa piscine portative. Ce système permet de prévenir les risques de lésions musculosquelettiques chez ses pompiers.

En 2008, le rapport d'un ergonome spécialisé en étude de mouvement avait soulevé une problématique liée au déplacement de la piscine portative du service. Cette piscine portative est principalement utilisée pour les interventions situées sur des territoires non desservis par un système d'aqueduc.

Le système en place présentait des risques de blessures au dos pour les pompiers affectés à sa manipulation. Il était alors très difficile de sortir la piscine du compartiment du camion citerne, car elle reposait sur des planches de bois, ce qui l'empêchait de glisser adéquatement. Trois pompiers étaient nécessaires pour la sortir. Ils devaient exercer une forte traction, le tout en étant debout sur une surface restreinte.

Service de sécurité incendie de Blainville

La piscine glisse maintenant facilement sur des rouleaux. Un loquet de blocage maintient la piscine en place lors du transport.

À la suite de nombreuses recherches et démarches effectuées par le Comité santé et sécurité au travail des pompiers de la Ville de Blainville, en collaboration avec les parties patronale et syndicale, il a été proposé d'installer des rouleaux semblables à ceux utilisés dans les marchés d'alimentation. Cette idée a été soumise aux Travaux publics de la Ville de Blainville, autre intervenant dans le dossier.

➔

Il s'agissait pour le Service de la sécurité incendie de Blainville d'une première participation au concours Prix innovation de la CSST. L'honneur reçu est une occasion de faire connaître cette réalisation peu coûteuse à tous les services de sécurité incendie du Québec, contribuant ainsi à protéger la santé et la sécurité des pompiers.

La Ville de Blainville et son Service de la sécurité incendie sont donc en lice pour la grande finale nationale qui aura lieu à Québec au printemps 2011.

Information :
Servie de la sécurité incendie de Blainville
M. Sébastien Caya
450 434-5206, poste 5432
sebastien.caya@ville.blainville.qc.ca

Prévention

Sherbrooke

Une Journée des partenaires en sécurité civile

Par Lise Gariépy

L'Organisation municipale de la sécurité civile de Sherbrooke organise depuis quatre ans la Journée des partenaires pour consolider le réseau de contacts régional en sécurité civile afin de mieux s'outiller pour faire face aux sinistres.

Organisée depuis deux ans à l'occasion de la Semaine de la sécurité civile, cette journée rallie des partenaires de différents horizons :

- Clubs de radio amateur
- Association des locataires de Sherbrooke
- Société protectrice des animaux
- Établissements d'enseignement secondaire, collégial et universitaire
- Grandes industries de la région
- Villes et municipalités environnantes
- Croix-Rouge
- Membres de l'Organisation régionale de la sécurité civile (Direction régionale de la sécurité civile de la Montérégie et de l'Estrie, ministère des Transports du Québec, Sûreté du Québec, Agence de la santé et des services sociaux…)
- Membres municipaux de l'Organisation municipale de la sécurité civile (OMSC)

« De plus en plus populaire, cet événement voit sa fréquentation augmenter d'année en année », constate le coordonnateur des mesures d'urgence et directeur du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke, M. Gaétan Drouin. « Pour la première fois cette année, les villes et municipalités environnantes ont participé à cette journée », ajoute-t-il. Plus de 70 participants étaient donc au rendez-vous le 5 mai dernier à Sherbrooke.

« Des événements récents, tels les séismes qui ont touché Haïti et le Chili, nous font comprendre l'importance des notions de réseautage, de partenariat et de résilience », remarque M. Drouin. « C'est pourquoi il est primordial de développer un réseau d'échange d'information et de bonnes pratiques, non seulement sur le territoire de la ville de Sherbrooke mais aussi au niveau régional », poursuit-il. C'était d'ailleurs le but d'un atelier tenu lors de la Journée des partenaires qui réunissait trois groupes de participants afin qu'ils discutent d'actions concrètes pour établir un véritable partenariat régional en sécurité civile. D'entrée de jeu, une conférence intitulée *Réalités et défis des grands sinistres urbains* a permis de mieux comprendre les conséquences d'événements exceptionnels sur les organisations et les collectivités. « Pour clore la journée, des représentants de cinq organismes ont partagé avec nous le fruit de leur expérience à Haïti. Ces expériences nous permettent sans aucun doute de tirer certains enseignements pouvant être appliqués au Québec », relate le coordonnateur des mesures d'urgence.

Ville de Sherbrooke

Des participants très attentifs.

Cet événement annuel a des retombées positives. L'OMSC entend organiser des dîners-conférences jumelés à des rencontres élargies avec ses partenaires en maintenant en plus cette activité lors de la Semaine de la sécurité civile.

« Nous espérons que la Journée des partenaires de l'OMSC de la Ville de Sherbrooke demeurera, au fil des ans, un événement incontournable synonyme de réseautage et d'apprentissage », affirme M. Drouin.

Information :
Organisation municipale de la sécurité civile de Sherbrooke
M. Gaétan Drouin
819 822-6098
protection.incendies@ville.sherbrooke.qc.ca

Trois-Rivières

Une affichette de porte pour rappeler les consignes de sécurité

Collaboration spéciale

La Ville de Trois-Rivières a mis sur pied un programme de sensibilisation après sinistre. Un dépliant de type accroche-porte est distribué aux citoyens à la suite d'un incendie survenu dans leur voisinage.

Les gens sont toujours plus inquiets pour leur sécurité à la suite d'un sinistre. Ils s'informent davantage et sont donc plus réceptifs aux conseils de prévention.

Pour mener à bien sa campagne de prévention, le préventionniste détermine un nombre de rues autour du lieu de l'incendie. Par la suite, il envoie aux pompiers du secteur des affichettes de porte à distribuer aux citoyens. Les pompiers profitent de l'occasion pour remettre d'autres dépliants sur la sécurité incendie.

Lors de leur tournée, les pompiers répondent aux diverses questions des résidents et effectuent certaines vérifications, à la demande de ces derniers. Si les résidents sont absents, les pompiers accrochent à la poignée l'affichette de porte sur laquelle on trouve plusieurs consignes de sécurité :

- Vérifiez les piles de vos avertisseurs de fumée
- Assurez-vous que les sorties sont dégagées
- Fumeurs, soyez vigilants, éteignez bien vos cigarettes
- Évitez l'accumulation de matières combustibles
- Gardez un œil sur les plats que vous cuisinez
- Assurez votre vie et vos biens

À la suite de la distribution de la documentation, les pompiers remplissent un rapport en indiquant les noms des rues ainsi que le nombre de maisons visitées. Le tout est par la suite transmis aux préventionnistes et au chef de la prévention.

Il est important de tabler sur l'intérêt que suscite un sinistre dans l'entourage des citoyens pour faire de la prévention. La population est alors plus encline à mettre en pratique les conseils donnés par les pompiers.

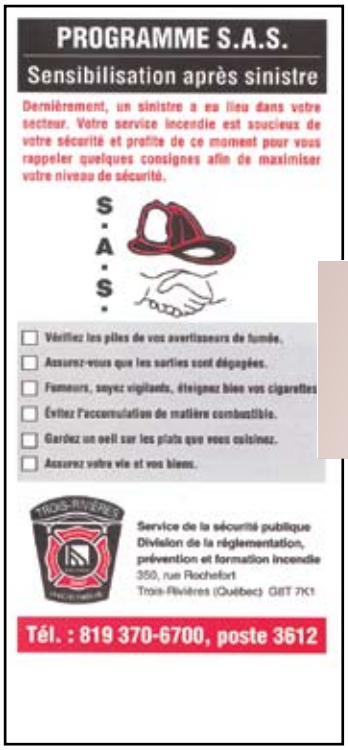

Service de sécurité incendie de Trois-Rivières

Il est important de tabler sur l'intérêt que suscite un sinistre dans l'entourage des citoyens pour faire de la prévention.

Information :
M. André Marcotte
Chef de division à la prévention, réglementation et formation incendie
Service incendie
Ville de Trois-Rivières
819 370-6700, poste 3612

Le Comité sécurité Halloween a fêté ses 25 ans

Connaissez-vous le Comité sécurité Halloween? Créé il y a 25 ans par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le comité est formé de représentants de la SAAQ, d'UNICEF Québec, de Parents-Secours, de la Sûreté du Québec, de l'Association des directeurs de police du Québec ainsi que des services de police municipaux.

Ses membres ont comme mandat de concerter les efforts de sensibilisation et de surveillance policière le soir du 31 octobre, en plus de diffuser les consignes de sécurité aux enfants. Grâce à ce partenariat, le 31 octobre demeure la date officielle pour fêter l'Halloween en toute sécurité.

Pour souligner cet anniversaire, le Comité sécurité Halloween a invité tous les partenaires de la sécurité publique (pompiers, ambulanciers et policiers) à s'unir pour assurer la sécurité des jeunes piétons en cette soirée toute spéciale.

Comme chaque année, la SAAQ a distribué dans toutes les écoles du Québec une affiche rappelant les consignes de sécurité. De plus, les enfants peuvent consulter dix capsules de sécurité animées, mettant en vedette Léon et ses amis, à www.halloween.saaq.gouv.qc.ca.

Information :
Société de l'assurance automobile du Québec
Direction du développement en sécurité routière
Mme Jacqueline Laliberté
jacqueline.laliberte@saaq.gouv.qc.ca

SAAQ

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Rio Tinto Alcan effectue régulièrement des simulations de bris de barrage

Par Lise Gariépy

Le gestionnaire de barrage Énergie électrique de Rio Tinto Alcan réalise annuellement un exercice de simulation de bris de barrage. Ce type d'exercice permet entre autres aux intervenants d'assimiler les comportements appropriés en cas de bris tout en identifiant les éléments à corriger.

« Notre but est de développer chez les gens de la direction les habiletés de gestion de crise et d'utilisation des outils du plan de mesures d'urgence (PMU) », précise le coordonnateur des mesures d'urgence de la division Énergie électrique, M. Robert Jacques.

Selon une planification annuelle, les risques majeurs font l'objet d'une simulation du risque chez Rio Tinto Alcan. La mise à jour du PMU, qui inclut celui établi en cas de bris de barrage, fait partie d'un exercice d'amélioration continue afin de répondre entre autres aux éléments de la Loi sur la sécurité des barrages du gouvernement du Québec.

Par exemple, à la suite de la simulation tenue en 2010, les participants ont recommandé la révision des plans d'évacuation de certaines installations d'Énergie électrique, des directives d'exploitation en cas d'arrêt des opérations chez les clients et l'amélioration du lieu physique de la salle de crise située au Centre de conduite du réseau. Le scénario retenu, soit un bris de barrage sur la rivière Saguenay, a entre autres permis aux intervenants d'observer le temps de déplacement de l'onde à la suite du bris de barrage ainsi que ses impacts internes et externes.

Les municipalités qui peuvent être touchées par une telle catastrophe, les centres d'urgence 9-1-1 régionaux, la Direction régionale de la sécurité civile du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord et le Bureau de la sécurité civile de Saguenay sont des partenaires importants de Rio Tinto Alcan dans l'éventualité d'un réel bris de barrage.

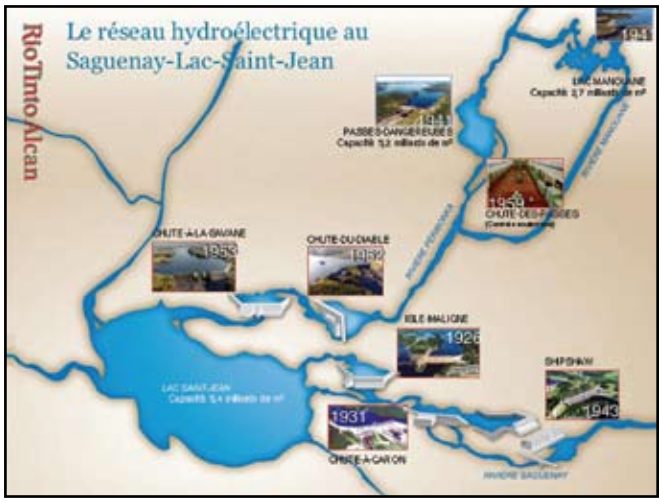

Rio Tinto Alcan

Énergie électrique gère pour Rio Tinto Alcan les installations de production, de transport et de distribution hydroélectrique de l'entreprise au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle possède six centrales hydroélectriques et trente-deux barrages et ouvrages de régularisation, comme des digues en terre, des ouvrages de retenue et des déversoirs. Ces infrastructures sont situées sur les rivières Bonnard, Manouane, Péribonka, Grande Décharge, Petite Décharge et Saguenay. Les bassins hydrographiques représentent une superficie totale de 73 800 km^2.

Information :
Énergie électrique
M. Robert Jacques, TPI
418 699-2194
robert.jacques@riotinto.com

5e édition du Mérite MMQ en gestion de risques

Collaboration spéciale

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a dévoilé, le 30 septembre dernier lors des dernières Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités à Québec, le nom des trois lauréats qui se sont illustrés dans la prévention des risques. Un projet en sécurité incendie et un autre en sécurité civile ont ainsi été récompensés.

Premier prix de 10 000 $

Le premier prix a été décerné à la MRC de Montmagny pour l'informatisation des services incendie de ses 13 municipalités locales. La MRC s'est dotée d'un logiciel pour améliorer la répartition du travail, la conservation des données et la prise en charge des suivis facilitant son programme de visites de prévention à domicile. L'ordinateur permet aussi aux services de sécurité incendie d'informatiser leurs plans d'intervention et d'avoir accès à une bibliothèque électronique où sont archivées plusieurs normes de la NFPA. L'informatisation amène les services de sécurité incendie à harmoniser leurs façons de faire, ce qui favorise la rapidité de leurs interventions.

Deuxième prix de 5 000 $

Le deuxième prix est allé à la Ville de Saint-Raymond qui a aménagé une digue destinée à protéger un secteur de son territoire auparavant touché par des inondations récurrentes. Ce secteur comprend une école primaire, un centre socioculturel, une résidence pour aînés ainsi que trois bâtiments municipaux. Saint-Raymond en a profité pour réviser son plan de sécurité civile.

Information :
Mutuelle des municipalités du Québec
www.mutuellemmq.com, rubrique *À surveiller*

Base de données sur les installations utilisant des substances dangereuses

Par Amélie Genois

Le Règlement sur les urgences environnementales du gouvernement fédéral a permis de constituer une banque de données sur les installations industrielles ou d'autre nature où sont entreposées, utilisées ou fabriquées des substances dangereuses.

Le Règlement sur les urgences environnementales, entré en vigueur en 2003, vise à protéger l'environnement et la santé humaine dans les situations d'urgence environnementales en faisant la promotion de la prévention et à assurer une capacité d'intervention ainsi qu'une réponse aux sinistres adéquate.

Le règlement concerne 174 substances dangereuses qui, lorsqu'elles pénètrent dans l'environnement à la suite d'une situation d'urgence (déversement, incendie, explosion, émission toxique), représenteraient, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou la diversité biologique, mettraient en danger l'environnement ou encore constitueraient un danger pour la vie ou la santé.

Le règlement oblige les personnes qui possèdent ou gèrent des substances dangereuses dont les quantités sont supérieures aux seuils spécifiés à fournir au ministère de l'Environnement du Canada les renseignements demandés :

- Quantité totale de la substance
- Capacité du plus grand réservoir
- Emplacement de l'installation

Lorsqu'un réservoir a une capacité maximale supérieure aux seuils spécifiés, un plan d'urgence environnementale doit être préparé. Ce plan doit traiter des types de situations d'urgence qui peuvent raisonnablement se présenter. Il doit notamment contenir les mesures de prévention mises en place par l'entreprise, les dispositifs d'alerte, les mesures à prendre en cas d'accident ainsi que celles prévues pour la réparation des dommages en cas de sinistre.

C'est à partir de toutes les déclarations qu'Environnement Canada a créé cette banque de données publiques. Celle-ci donne l'information sur les installations visées par le règlement ainsi que leur emplacement par coordonnées géographiques. De l'information supplémentaire comme les quantités de matières dangereuses présentes dans les installations visées est mise à la disposition des intervenants d'urgence. Ceux-ci doivent en faire expressément la demande.

Information :
www.cepae2.ec.gc.ca, cliquer sur *Contactez-nous* pour joindre votre bureau régional
Courriel : CEPAE2@ec.gc.ca.

DVD 10-04 3 métiers, 1 seul but

Bilan de la tournée provinciale

Par Lise Gariépy

La campagne de promotion du DVD *10-04 3 métiers, un seul but* a rejoint plus de 1100 intervenants des services d'incendie, de police et préhospitaliers d'urgence. Une trentaine de rencontres ont eu lieu dans toutes les régions du Québec.

Le DVD a été présenté par le médecin-conseil Gilles Bourgeois, de l'Agence de l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS), lors de la tournée provinciale de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) qui s'est tenue d'octobre 2009 à avril 2010.

Le film *10-04 3 métiers, 1 seul but* est un outil visant à améliorer la coordination des actions des services d'urgence et l'efficacité de leurs interventions dans le but de sauver la vie des victimes d'accidents de la route. On y aborde les thèmes suivants :

- Rôles et responsabilités respectifs des divers intervenants d'urgence lors de la désincarcération d'une victime d'accident de la route
- Communication entre les intervenants d'urgence
- Organisation géographique sur les lieux d'un accident de la route

Cette tournée a été organisée en collaboration et avec la participation des directeurs de secteurs et de régions de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec. C'est le Dr Gilles Bourgeois qui avait le mandat de convier les services préhospitaliers d'urgence et de police à ces rencontres d'information. Les responsables de la formation des agences de la santé et des services sociaux étaient également invités. On a profité de l'occasion pour remettre aux services d'urgence le DVD et le guide d'accompagnement.

« Nous espérons qu'avec cette tournée, la collaboration entre policiers, pompiers et techniciens ambulanciers-paramédicaux se poursuivra », a déclaré le directeur de l'ENPQ, M. Michel Richer.

Soulignons, en terminant, que vous pouvez vous procurer des exemplaires du DVD auprès de M. Bourgeois.

Information :
AETMIS
M. Gilles Bourgeois
Médecin-conseil
514 873-2563
gilles.bourgeois@aetmis.gouv.qc.ca

Un été chaud et sec

Des conditions favorables aux feux de forêt

Par Jean-Thomas Bilodeau-Fortin

Sécurité civile Québec a été très active lors des importants feux de forêt qui ont affecté plusieurs régions du Québec au début de l'été 2010.

Les conditions climatiques sèches et chaudes que le Québec a connues en début d'année ont certes permis d'éviter les inondations printanières, mais ont mis en place des conditions propices aux feux de forêt.

Au plus fort de la crise, durant la dernière semaine de mai et la première de juin, trois réserves amérindiennes étaient menacées par les flammes ou la fumée, ainsi que le village de Parent. Trois organisations régionales de sécurité civile, regroupant une douzaine de ministères et organismes, ont été mobilisées (Mauricie, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Lanaudière) et un important territoire de la Haute-Mauricie a été interdit d'accès.

En Mauricie

Les images de l'apparition soudaine et imprévue d'immenses brasiers aux portes de la réserve, le 26 mai 2010, resteront gravées à jamais dans la mémoire des résidents de Wemotaci, qui ont dû évacuer leurs résidences en toute vitesse. Pendant que les pompiers locaux et la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) s'affairaient frénétiquement à protéger le village, les sinistrés de Wemotaci trouvaient refuge dans la ville de La Tuque.

En tout, ce sont dix jours que les évacués de Wemotaci ont dû passer à La Tuque, hébergés chez des amis, dans des centres communautaires ou dans le centre d'hébergement installé dans l'aréna. À cet endroit, des lits de camp, des repas, des douches, un service de buanderie ainsi qu'un soutien psychosocial étaient fournis aux sinistrés. L'hospitalité des résidents de La Tuque demeurera légendaire : une importante opération d'accueil des sinistrés a été mise en place, gérée à partir du centre de coordination municipale situé à la caserne d'incendie de La Tuque.

Plusieurs partenaires étaient sur les lieux pour soutenir les autorités municipales : les conseillers en sécurité civile de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, Services Québec, la Croix-Rouge, la Sûreté du Québec, la SOPFEU et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Sécurité civile Québec, qui avait déployé son poste de coordination mobile, a également prêté assistance au village de Parent dans l'élaboration d'un plan d'évacuation qui, heureusement, n'a pas eu besoin d'être appliqué.

À Saguenay

C'est la région de Saguenay qui a été le plus longtemps aux prises avec les feux de forêt. Le 26 mai 2010, les feux, ainsi que les panaches de fumée, ont commencé à menacer la réserve amérindienne d'Obedjiwan. Deux jours plus tard commençait l'évacuation préventive des personnes à risque de la réserve vers la ville de Roberval. En tout, plus de 250 personnes ont trouvé

SOPFEU

refuge surtout au Château Roberval, mais aussi dans des foyers attikameks ou chez des parents. Même si tous ont pu réintégrer leur domicile au début de juin, les feux de forêt étaient encore loin d'être éteints.

De concert avec la SOPFEU, le MRNF et la Sûreté du Québec, la Direction régionale de la sécurité civile du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord ont même installé, pendant une semaine, un poste de coordination unifié à Saint-Félicien. Ce poste a servi à coordonner la fermeture du territoire forestier menacé par les feux. Il fallait entre autres assurer l'accès aux travailleurs d'urgence autorisés à circuler dans la forêt et empêcher les villégiateurs de se faufiler dans la zone interdite. Une opération d'évacuation des villégiateurs qui se trouvaient à l'intérieur de la zone interdite a également été organisée. Au plus fort de la crise, le feu, au numéro de code 281, a atteint une superficie de près de 140 000 hectares et un périmètre de 505 km^2.

Dans Lanaudière

L'Organisation régionale de la sécurité civile de Lanaudière a été mobilisée pour l'évacuation préventive de la réserve attikamek de Manawan, rendue nécessaire pour protéger la population de l'importante fumée provenant des feux qui faisaient rage à quelques kilomètres de la réserve. C'est la moitié de la population de la réserve, soit environ 1 000 personnes, qui ont trouvé refuge à Joliette et à Crabtree. L'évacuation s'est faite le 28 mai dans la nuit. Heureusement, là encore, le village n'a pas été touché par les flammes, et les personnes évacuées ont pu regagner leurs résidences assez rapidement.

Un été sec

Ce n'est sûrement pas une coïncidence si d'immenses feux de forêt ont fait rage en cet été chaud et sec. À peine les feux de forêt étaient-ils éteints ou maîtrisés que les directions régionales de la sécurité civile de partout au Québec commençaient à s'inquiéter du manque d'eau dans les rivières et des effets de la canicule de juillet sur les populations plus vulnérables.

Les missions d'aide humanitaire vous intéressent?

Par Lise Gariépy

Plusieurs intervenants d'urgence auraient bien aimé se rendre en Haïti pour prêter main-forte à la population locale lors du séisme de janvier 2010. Certaines conditions doivent cependant être respectées pour participer à ces missions internationales.

Organisations d'aide humanitaire

Les organisations d'aide humanitaire recrutent souvent des travailleurs spécialisés pour travailler dans des zones de conflit ou des zones sinistrées ou à des projets de développement à long terme. Mis à part les compétences professionnelles liées à l'intervention, les candidats recherchés doivent faire preuve de leadership et être capables de travailler en équipe. Ils doivent surtout être conscients qu'ils travailleront dans des environnements stressants, dangereux et en constante évolution durant de longues périodes sans repos. Comment se fait donc le recrutement?

Par exemple, la Croix-Rouge canadienne offre le cours en ligne *Bienvenue au monde de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*. Ce cours gratuit, d'une durée de 20 heures, comporte 12 modules. Il s'adresse aux employés et aux bénévoles du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au public, aux autorités gouvernementales, aux donateurs, aux médias et aux écoles.

Toute personne intéressée à poursuivre plus loin cette expérience peut ensuite présenter sa candidature pour devenir déléguée. Les candidats sélectionnés doivent alors suivre et réussir le cours *Mobilisation et préparation à l'action internationale* d'une durée de sept jours.

Les principaux domaines d'expertise recherchés :

- Santé
- Développement organisationnel
- Réduction des risques de catastrophes

D'autres considérations doivent être prises en compte avant de s'engager personnellement, notamment auprès de sa couverture d'assurance (salaire, accident de travail) et de son employeur. Le gouvernement du Québec a préparé un aide-mémoire pour les employés de l'État sur la couverture d'assurance lors d'un séjour à l'étranger, document préparé à la suite du tremblement de terre survenu en Haïti en janvier 2010. Voici les grandes lignes de cet aide-mémoire.

Bénévole pour un organisme international

Si votre employeur vous accorde un congé sans solde pour que vous puissiez agir à titre de bénévole pour un organisme international, vous devez vous informer auprès de votre assureur et de votre employeur si ces derniers maintiennent votre protection. Si oui, vous serez protégé par l'assurance-salaire si vous versez toujours les primes à l'assureur pendant votre congé sans solde. Vous pouvez aussi être couvert par l'assurance pour une lésion professionnelle dans l'exécution d'un travail prévue dans la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) si vous répondez aux conditions suivantes :

- Être rattaché à un établissement québécois de l'organisme international
- Être domicilié au Québec lors de votre affectation
- L'organisme cotise à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour le travail de ses bénévoles

Il ne faut pas oublier de s'informer auprès de l'organisme international si celui-ci déclare le travail de ses bénévoles et cotise à la CSST.

Cependant, votre assurance-voyage peut ne pas couvrir votre séjour, selon la situation du pays où vous vous rendez.

Travail rémunéré pour un organisme international

Si vous désirez prendre un congé sans solde afin de travailler pour un organisme international, les mêmes consignes s'appliquent concernant la couverture d'assurance-salaire et voyage. Quant à la LATMP, elle ne protège pas les travailleurs dont les organismes internationaux sont rattachés à un établissement hors Québec, car ces derniers ne cotisent pas à la CSST. Vous devez donc vous assurer que l'organisme où vous devez vous rendre pour recevoir vos instructions et votre affectation est situé au Québec.

Travailleur désigné par son employeur

Si votre employeur souhaite contribuer à l'aide humanitaire en envoyant des travailleurs sur place, il doit communiquer avec son assureur afin de l'aviser qu'il affecte du personnel à l'extérieur. Si l'assureur n'est pas informé, ce dernier n'est pas obligé de vous indemniser en cas d'accident. De son côté, la CSST assure votre couverture si vous résidez au Québec lors de votre affectation et que vous travaillez pour un établissement québécois.

Dans tous les cas, il est important de connaître les exclusions qui s'appliquent à votre régime chez l'assureur ainsi que chez votre employeur.

Notez aussi que cette protection couvre seulement les lésions qui surviennent lorsque les travailleurs sont en poste et non lors d'une activité qui se déroule lors des jours de congé.

Ce n'est pas tout d'avoir les compétences et l'expérience de travail, il faut également s'interroger sur plusieurs aspects, entre autres son état de santé, ses motivations personnelles, sa disponibilité, le soutien de son employeur et de ses proches, sa couverture d'assurance, etc.

De plus, il faut répondre aux conditions suivantes :

- Avoir l'autorisation légale de travailler au Canada
- Détenir un permis de conduire valide
- Détenir un certificat de secourisme valide
- Avoir un passeport en règle
- Être vacciné contre certaines maladies infectieuses, selon le pays hôte

En résumé, il ne suffit donc pas de vouloir apporter une aide humanitaire lorsqu'une catastrophe survient. Il faut s'interroger sur la capacité de la personne à effectuer une telle mission en tenant compte de sa vie personnelle et professionnelle.

Information :
Ministère des Relations internationales
Solidarité internationale
ddi@mri.gouv.qc.ca

www.croixrouge.ca, rubrique *Comment nous aider*, section *Carrières*

Arrivée de deux lignes d'urgence au Centre des opérations gouvernementales

Par Myriam Bérubé

Depuis le 1er juin dernier, à la suite d'une entente conclue par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) avec le ministère de la Sécurité publique, le Centre des opérations gouvernementales assure la prise des appels de deux lignes d'urgence du MAPAQ, soit le 1 800 INSPECTION et la centrale de signalement.

Le 1 800 INSPECTION (1 800 463-5023)

Cette ligne destinée à l'inspection des aliments permet aux citoyens et aux organismes de signaler des problèmes d'ordre bioalimentaire. En voici quelques exemples :

- Toxi-infection alimentaire (lorsqu'une personne ayant consommé des aliments ou de l'eau présente des symptômes de nature infectieuse, toxique ou allergique)
- Plainte relative à la salubrité alimentaire (malpropreté, insalubrité et présence d'insectes ou de rongeurs à l'intérieur de restaurants, de supermarchés, d'usines de transformation des aliments, etc.)
- Incendie dans un établissement alimentaire (l'eau et la fumée sont susceptibles de contaminer les aliments)
- Avis de non-consommation ou d'ébullition d'eau potable diffusé par une municipalité ou un exploitant privé
- Rappel d'un produit par un fabricant

Dès leur réception, tous les signalements sont transmis au directeur régional adjoint du MAPAQ, lequel établit un ordre de priorité pour les interventions d'inspection en fonction des risques alimentaires pour la santé. Par la suite, un inspecteur communique avec le plaignant afin de faire son enquête. Au besoin, il intervient dans l'établissement concerné.

La centrale de signalement (1 866 381-1717)

Cette centrale de signalement reçoit les appels de citoyens, de producteurs agricoles et de vétérinaires touchant la surveillance de maladies animales susceptibles d'infecter les êtres humains. Durant les heures d'ouverture, Services Québec reçoit les appels et les achemine à la centrale de signalement. En dehors des heures de bureau, un message permet au citoyen de sélectionner une option sur le répondeur de Services Québec qui le transfère vers le Centre des opérations gouvernementales (COG). Les sujets suivants sont traités par la centrale de signalement :

- Surveillance de l'influenza aviaire (oiseaux trouvés malades ou morts)
- Surveillance de la rage de la souche virale du raton laveur dans le sud du Québec (ratons laveurs, mouffettes et renards trouvés morts ou malades)
- Mortalité anormale d'animaux domestiques
- Zoonose (maladie transmissible de l'animal à l'homme)

Selon le cas, le technicien du COG donne quelques consignes de sécurité au citoyen, lesquelles sont prédéterminées par le MAPAQ, et achemine l'information à la centrale de signalement ou à la direction de l'Institut national de santé animale. Il peut également diriger les citoyens vers d'autres ressources telles que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, un centre de réhabilitation de la faune ou à l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

L'arrivée des lignes du 1 800 INSPECTION et de la centrale de signalement consolide le rôle du COG dans la prise d'appels d'urgence relatifs à la sécurité de la population. Ainsi, lorsqu'un cas signalé a un lien avec la sécurité civile, il est en mesure d'agir rapidement et de prévenir les autorités concernées. À titre d'exemple, si une municipalité avise le MAPAQ qu'elle a diffusé un avis de non-consommation d'eau potable, le technicien qui traite l'appel, après avoir acheminé le cas à la direction régionale d'inspection des aliments, avise immédiatement la direction régionale de la sécurité civile concernée. Cette dernière communique alors avec la municipalité afin de l'assurer de son soutien, au besoin, dans la mise en place de mesures particulières.

Information :
M. Pascal Chouinard
Centre des opérations gouvernementales
1 866 776-8345
pascal.chouinard@msp.gouv.qc.ca

COG

Entraînement des pompiers

L'École nationale des pompiers du Québec lance une nouvelle collection de fascicules de formation

Par Lise Gariépy

La nouvelle collection excellence.exe, l'Excellence par l'entraînement, est une série de fascicules produits par l'École nationale des pompiers du Québec, en collaboration avec différents services de sécurité incendie. Ces documents s'adressent aux instructeurs des services de sécurité incendie responsables de l'entraînement des pompiers.

Le premier numéro lancé en avril 2010, *Autopompe*, cible les compétences de l'opérateur d'autopompe. Le personnel et les experts consultés auront mis un an à préparer le contenu de ce premier fascicule de formation, élaboré en collaboration avec le Service de sécurité incendie de Côteau-du-Lac, qui comprend toute l'information nécessaire au déroulement de l'entraînement et certains conseils de préparation et de gestion de l'entraînement.

Le deuxième fascicule, *Véhicule d'élévation*, a été réalisé en collaboration avec le Service de sécurité incendie d'Alma. Le troisième fascicule, sur la désincarcération, a été produit par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) en collaboration avec le Service de sécurité incendie de Montréal. Il sera offert au début de l'année 2011. Cette collection est offerte à la boutique de l'ENPQ au coût de 75 $ par fascicule.

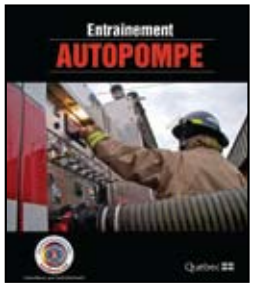

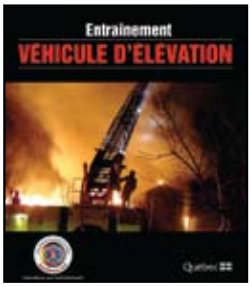

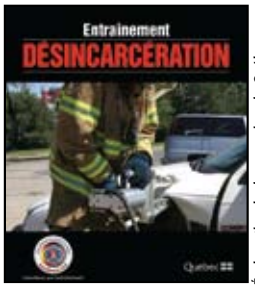

École nationale des pompiers du Québec

« Avec l'élaboration de ces fascicules, nous répondons à la norme NFPA 1500 concernant le programme de santé et de sécurité du travail dans les services d'incendie qui précise les obligations du service de sécurité incendie relatives au développement et au maintien des compétences du personnel », souligne le directeur de l'ENPQ, M. Michel Richer. « En collaborant avec les services de sécurité incendie, on fait ainsi participer les gens du milieu », ajoute-t-il.

Chaque fascicule comprend plusieurs outils facilitant la tâche des instructeurs. Ainsi, la fiche d'évaluation formative sert à enregistrer la progression de chaque participant au fil des entraînements jusqu'à sa réussite. Quant au participant, il pourra suivre les étapes de l'entraînement et faire le point sur ses habiletés grâce à la fiche des habiletés visées. Le tableau de bord électronique de présence aux entraînements permettra au gestionnaire de consigner les résultats des évaluations formatives obtenus aux entraînements. Un certificat de participation, aux couleurs du service de sécurité incendie participant, sera remis au pompier à la suite de l'atteinte des objectifs de formation. Le fascicule comprend également une banque de photos qui peuvent servir de base à la création d'un document multimédia illustrant les différentes manœuvres ciblées par la collection excellence.exe.

« L'École nationale des pompiers du Québec assure ainsi un leadership en regard de la professionnalisation des pompiers du Québec », soutient le directeur des opérations de l'ENPQ, M. Claude Beauchamp. « En faisant participer les services de sécurité incendie à l'élaboration du contenu, on s'assure que les outils répondront aux besoins des organisations municipales. Cette collaboration est sans aucun doute prometteuse pour la conception d'autres outils de formation dans l'avenir », conclut-il.

Information :
École nationale des pompiers du Québec
www.ecoledespompiers.qc.ca, onglet *Boutique*
M. Claude Beauchamp
450 680-6800, poste 6825, ligne sans frais : 1 866 680-3677, poste 6825
claude.beauchamp@enpq.gouv.qc.ca

Des milliers de dollars investis dans l'achat d'équipements pour mieux répondre aux situations d'urgence

Par Lise Gariépy

Le Programme conjoint de protection civile (PCPC), de Sécurité publique Canada, a octroyé en 2009-2010 plusieurs milliers de dollars pour l'achat d'équipements aux fins de recherche et sauvetage. Les municipalités de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de Saint-Jean-sur-Richelieu ont pu bénéficier du programme.

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Le Service de sécurité incendie de la Ville de l'Île-Perrot intervient fréquemment pour la recherche de personnes disparues, perdues ou blessées. En effet, on trouve à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et à l'Île-Perrot, villes de la MRC Vaudreuil-Soulanges desservies par ce service de sécurité incendie, de nombreux plans d'eau et de vastes espaces verts. Le territoire est notamment fréquenté par les amateurs de pêche et d'activités nautiques, sports pratiqués sur la rivière des Outaouais, le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Louis.

→

Afin d'assurer une réponse adéquate lors d'appels de détresse ou lors de sinistres majeurs, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a soumis un projet d'achat d'équipements de recherche et sauvetage :

- Un véhicule tout-terrain avec chenilles
- Une caméra thermique avec accessoires
- Deux remorques, dont une fermée
- Une paire de jumelles pour vision nocturne

Avec l'acquisition de cet équipement, on a ainsi amélioré la planification, les interventions et l'aide apportée aux citoyens en détresse. Le PCPC a octroyé une somme de 22 923 $ pour le projet réalisé au coût total de 45 846 $.

Saint-Jean-sur-Richelieu

Le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu a fait l'acquisition de deux motoneiges et d'équipement d'appoint afin d'assurer une réponse aux situations d'urgence, de recherche et de sauvetage en période hivernale. On veut ainsi répondre aux incidents qui peuvent survenir dans les champs, en forêt, dans les sentiers balisés ou hors sentier pour secourir, rechercher ou évacuer des personnes en difficulté.

La Ville voulait ainsi se doter d'une capacité d'intervention en tout temps dans des délais d'intervention appropriés lors de situations d'urgence pouvant survenir sur l'ensemble du territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu ou à l'extérieur en vertu d'une entente d'entraide municipale. L'acquisition de cet équipement s'inscrit dans le volet préparation du plan des mesures d'urgence de la Ville.

Le projet a été réalisé au coût de 35 158 $. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a obtenu une aide de 15 405 $ du Programme conjoint de protection civile.

Information :
Programme conjoint de protection civile
www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité civile*, rubrique *Publications et statistiques*, cliquer sur *Programme conjoint de protection civile (PCPC)*

Aide financière

MRC de l'Érable

Acquisition d'un Zodiac pour une intervention plus efficace sur les plans d'eau

Par Lise Gariépy

Le Service de sécurité incendie régional de la MRC de l'Érable a reçu près de 10 000 $ du Programme conjoint de protection civile (PCPC). Cette somme a permis d'acquérir un bateau de sauvetage et d'offrir une formation à son équipe d'intervention afin d'assurer à la population un service de sauvetage sur les plans d'eau.

« Nous aurions eu besoin de ce type d'embarcation, en janvier 2008, lors de l'embâcle sur la rivière Bécancour qui avait alors isolé plusieurs résidents », souligne le directeur du Service de sécurité incendie régional de l'Érable, M. Mario Gagné. « Avec l'acquisition du Zodiac, nous pouvons désormais intervenir de façon plus sécuritaire sur l'ensemble des plans d'eau de notre territoire », se réjouit M. Gagné.

Le territoire de la MRC de l'Érable, d'une superficie de 1 303 km^2, est traversé par plusieurs cours d'eau d'importance sujets aux crues et aux inondations. Les rivières Bécancour et Bulstrode ainsi que les lacs William et Joseph attirent également de nombreux amateurs d'activités nautiques et de pêche. Les embarcations de plaisance sillonnent les eaux de ces deux lacs qui servent aussi de site d'amerrissage pour plusieurs hydravions. « Toutes ces activités populaires augmentent le risque d'accidents nécessitant l'intervention d'une équipe de sauvetage », convient M. Gagné. « Peu de temps après la mise en service de notre équipe de sauvetage, à l'été 2009, nous avons effectué une première intervention lors d'un écrasement d'hydravion sur le lac William en août de la même année », signale-t-il.

La somme attribuée par le PCPC ajoutée au budget de la MRC de l'Érable a permis l'acquisition d'un Zodiac et de tous les équipements nécessaires à son utilisation ainsi que la mise sur pied d'une équipe d'intervention composée de 12 pompiers des casernes de Saint-Ferdinand et de la paroisse de Plessisville. Les membres de cette équipe ont suivi une formation de sauvetage sur plan d'eau. Une formation de sauvetage sur glace est à venir.

SSI régional de l'Érable

L'unité de sauvetage nautique du Service de sécurité incendie régional a dû intervenir à la suite de la disparition d'un homme et de son embarcation motorisée sur la rivière Bécancour le soir du 30 juin 2010.

« Nous pouvons maintenant offrir à la population un service de qualité supérieure avec du personnel qualifié qui dispose de matériel à la fine pointe de la technologie », déclare le directeur du Service de sécurité incendie régional de l'Érable.

Information :
Service de sécurité incendie régional de l'Érable
M. Mario Gagné
819 362-2333
mgagne@mrc-erable.qc.ca

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Mise sur pied d'un centre des opérations d'urgence

Par Lise Gariépy

La Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a mis sur pied un centre des opérations d'urgence afin d'améliorer de façon significative la coordination de la sécurité civile sur son territoire. Cette nouvelle installation régionale favorise une meilleure interopérabilité entre les divers intervenants appelés lors d'opérations et assure une gestion efficace des mesures d'urgence.

« Il était important pour la Municipalité d'aménager un centre de coordination et de se doter d'équipements afin de posséder les outils nécessaires à la gestion des interventions d'urgence sur son territoire », précise le coordonnateur du centre des opérations d'urgence, M. Marcel Grenier. Ce dernier occupe aussi les fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Intégré à la nouvelle caserne du Service de protection contre l'incendie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le centre des opérations d'urgence (COU) est situé à 2 kilomètres du noyau de la municipalité et à proximité du parc industriel, dans une zone non vulnérable du territoire. Des locaux ont été spécialement équipés pour certaines fonctions particulières comme les opérations d'urgence, les télécommunications et les conférences. Des exercices pourront y être tenus. Le COU, dont l'usage est exclusif à l'Organisation municipale de sécurité civile et de ses partenaires, permet à tous les chargés de mission de travailler efficacement et d'offrir un soutien afin d'assurer la continuité des activités normales de la Municipalité lors de situations d'urgence.

« Dans un avenir rapproché, les lieux seront identifiés selon les normes du Bureau de normalisation du Québec spécifiques à la sécurité civile », confirme M. Grenier. « Le centre de coordination regroupera alors les représentants des organismes mobilisés lors d'opérations d'urgence ainsi que des représentants dont les ressources interviennent hors site afin de donner une dimension plus globale au COU », poursuit-il.

Principaux partenaires

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère des Transports du Québec
- Services Québec
- Hydro-Québec
- Sûreté du Québec
- Établissements d'enseignement et de santé
- Organisation régionale de la sécurité civile

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Risques potentiels

C'est à la suite d'une panne d'électricité majeure, survenue en décembre 2007, que la Municipalité s'est rendu compte qu'elle n'était pas tout à fait prête à affronter les situations d'urgence. « Des citoyens de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Fossambault-sur-le-Lac ont été privés d'électricité pendant plus de 28 heures alors que la température extérieure avoisinait les -20 °C », rappelle M. Grenier. « Ça nous a fait prendre conscience de l'importance d'être prêt à toute éventualité », admet-il.

À la suite de la mise à jour du plan de mesures d'urgence, les risques suivants ont été répertoriés :

- Inondations
- Feux de forêt
- Pluies diluviennes
- Incendies
- Pannes électriques prolongées
- Tempêtes hivernales et verglas
- Pénurie d'eau
- Contamination
- Déversement de matières dangereuses

L'aménagement du COU a été rendu possible grâce à une subvention de près de 20 000 $ du Programme conjoint de protection civile. Combiné à l'investissement de la Municipalité, on a pu ainsi doter le COU d'un réseau téléphonique avec accès Internet (téléphones, prises téléphoniques, informatiques et modem), d'une interface pour les communications radio, de trois ordinateurs avec logiciels appropriés, d'un tableau interactif Smart Board, d'un lecteur DVD/VHS, d'un téléviseur et d'une radio AM/FM ainsi que d'une génératrice. La cartographie du territoire est accessible par l'entremise de différents outils comme la matrice de la MRC de La Jacques-Cartier, le logiciel TOPONAV pour les régions de Québec et de la Mauricie, le logiciel Google Earth ainsi que le site Google Map.

Le Service de sécurité incendie et le COU desservent un territoire qui s'étend sur 164 km^2 comprenant les villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac et Lac-Saint-Joseph. On y trouve plusieurs infrastructures importantes telles que la Station touristique Duchesnay et le Parc industriel de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Information :
Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
M. Marcel Grenier
418 875-2758
marcel.grenier@villescjc.com

Prix Hommage du Mérite québécois de la sécurité civile à M. Joël Chéruet

45 ans de passion au service de la sécurité civile

Par Lise Gariépy

Reconnu comme un pionnier en mesures d'urgence au Québec, M. Joël Chéruet, *Certified Emergency Manager* (CEM), a reçu le Prix hommage lors du dernier Mérite québécois de la sécurité civile organisé par le ministère de la Sécurité publique. Visionnaire, M. Chéruet aura fait évoluer la sécurité civile au Québec. Il nous fait part, dans cette deuxième partie, de son cheminement professionnel.

MSP

Inter-Action :
Votre métier ne fait qu'un avec votre passion?

M. Chéruet :
En 40 ans de carrière, j'ai cumulé les fonctions de policier, pompier, ambulancier, sauveteur, instructeur, coordonnateur de mesures d'urgence, enseignant et consultant en coordination d'opérations. Curieusement, c'est en tant que pompier que j'ai occupé le plus longtemps diverses fonctions. J'ai aussi travaillé dans le milieu industriel et dans des organisations communautaires. Parallèlement, j'ai fait du bénévolat auprès d'organismes et d'individus spécialisés dans le domaine de la sécurité civile, particulièrement à l'Ambulance Saint-Jean. Même si j'ai pris ma retraite en 2000, je continue de vivre ma passion à travers les séances de formation et d'exercices, les simulations et les missions humanitaires pour les Nations Unies, notamment en Haïti.

Inter-Action :
Est-ce que votre formation scolaire vous avait préparé à un tel parcours?

M. Chéruet :
En 1965, j'ai obtenu un diplôme du *Southern Police Institute* de l'Université de Louisville, au Kentucky. Parallèlement, en 1965 également, j'ai été reçu instructeur en mesures d'urgence au Québec. Mon intérêt pour les opérations de secours s'est accentué lorsque j'ai entrepris des études au Cégep François-Xavier Garneau, à l'éducation des adultes, en techniques policières. Dès l'obtention de mon diplôme, le cégep m'a offert un poste de chargé de cours que j'ai conservé pendant neuf ans. Je faisais déjà partie des volontaires de la protection civile à Québec. En tant qu'instructeur en mesures d'urgence, j'ai donc contribué, entre 1966 et 1983, à la formation de plus de 3 000 volontaires au Québec. J'ai également dirigé plus d'une centaine d'exercices de simulation dans plus de 60 villes de la province. En 1975, j'ai effectué un stage d'études de formation à l'École nationale de protection civile de Nainville-les-Roches, en France. C'est là que j'ai été initié aux techniques de désincarcération automobile. J'ai donc importé ces techniques au Québec pour les enseigner pendant sept ans au Cégep de Sainte-Foy. Ma formation, mon travail et mon action bénévole m'ont donc permis de côtoyer des intervenants en sécurité civile aux quatre coins du Québec et du Canada, et même à travers le monde.

Inter-Action :
Votre carrière est-elle fortement liée à votre action bénévole en sécurité civile?

M. Chéruet :
L'expérience acquise lors d'interventions à titre de bénévole m'a servi et me sert encore!

Alors que j'étais responsable du service ambulancier de la Ville de Sainte-Foy, j'ai perçu un lien d'interopérabilité entre le sauvetage, le service ambulancier et l'organisation des mesures d'urgence. J'ai alors été nommé coordonnateur des mesures d'urgence et responsable de la formation et des mesures d'urgence de la sécurité publique à Sainte-Foy. À la même époque, en 1979, j'ai implanté à L'Ancienne-Lorette une équipe de sauveteurs spécialisés en sauvetage terrestre et en maniement de palans et de poulies, toujours en lien avec la menace atomique.

En 1983, après avoir réussi les examens provinciaux de la Commission de police du Québec, la Ville de Gatineau m'a offert le poste de directeur de la Sécurité publique. J'occupais alors les postes de directeur du service de police, de directeur du service d'incendie et de coordonnateur municipal des mesures d'urgence. J'ai procédé à la réorganisation du service de sécurité incendie et à la création d'une équipe de sauvetage spécialisée en désincarcération et en sauvetage terrestre que j'ai entraînée moi-même. Nous avons aussi créé une équipe de plongée sous-marine.

En tant que coordonnateur des mesures d'urgence pendant 17 ans à Gatineau, j'ai notamment entrepris la refonte de la structure municipale des mesures d'urgence, refait le plan de l'aéroport, mis sur pied un centre de coordination et instauré des mesures pour contrer les inondations et les pluies diluviennes. Je suis en fait un « précurseur », en m'assurant avec les services municipaux concernés que le nouveau plan d'urbanisme restreint la construction en zones inondables.

En 1987, j'ai été président de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec et, en 1998-1999, vice-président de l'Association canadienne des chefs de police. J'ai aussi participé aux travaux du comité de la Régie régionale de l'Outaouais chargé d'analyser les services ambulanciers. Je peux donc affirmer que j'ai fait le tour des opérations de secours!

Inter-Action :
Votre expertise a aussi fait de vous un pédagogue?

M. Chéruet :
Selon moi, l'enseignement est le meilleur moyen de développer une culture de sécurité civile chez les citoyens. C'est donc ma passion qui m'a ouvert les portes de différents établissements d'enseignement. Sans compter les heures consacrées bénévolement à la formation d'intervenants en sécurité civile.

→

C'est au Cégep François-Xavier-Garneau que j'ai amorcé ma carrière de pédagogue comme chargé de cours en techniques policières. Parallèlement, j'ai enseigné pendant sept ans, au département de techniques ambulancières, les techniques de désincarcération auprès des techniciens ambulanciers, des pompiers volontaires et des policiers-pompiers. Simultanément, je donnais de la formation auprès des bénévoles en sécurité civile dans la région de Québec et au Collège canadien de la sécurité civile à Arnprior, en Ontario.

Pendant 7 ans, j'ai aussi participé à la formation en transport de matières dangereuses de nombreux intervenants en sécurité civile provenant de quelque 300 organisations différentes qui sont passés par le Collège canadien de gestion des urgences. J'ai également contribué à la mise sur pied d'un cours en gestion de coordination de site d'un sinistre pour ce même collège où j'ai enseigné pendant douze ans.

Joël Chéruet

L'École nationale d'administration publique m'a engagé pour donner de la formation en gestion de mesures d'urgence sur le territoire de Kativik, qui comprend quatorze villages au nord du 55e parallèle. Peu après, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada m'a demandé d'offrir une formation aux responsables des mesures d'urgence des réserves indiennes du Québec.

Je suis également associé au Cégep de Drummondville où j'ai collaboré à l'implantation d'ateliers de formation en gestion des mesures d'urgence de la sécurité civile que j'anime encore aujourd'hui.

INTER-*ACTION* :
Comment qualifiez-vous votre passage dans le monde municipal?

M. Chéruet :
Encore là, je dois constater que j'ai tenu un rôle multidisciplinaire!

J'ai consacré 38 ans de ma vie à la sécurité publique, entre autres comme responsable du service ambulancier à Sainte-Foy et comme directeur de la sécurité publique (police, incendie, mesures d'urgences) à Gatineau.

Lors de mon passage comme coordonnateur adjoint des mesures d'urgence à Sainte-Foy, j'ai entrepris en 1981 le premier plan d'urgence municipal informatisé au Québec. Ce processus m'a été grandement utile lors de la révision du plan d'urgence de l'aéroport de Québec.

À Gatineau, en tant que coordonnateur des mesures d'urgence, j'ai en outre veillé à ce que de nouvelles procédures d'atténuation et de planification soient incorporées dans le plan d'urbanisme afin de restreindre la construction en zones inondables. Le service d'urbanisme de l'ex-ville de Gatineau a donc été un des pionniers dans ce domaine.

Joël Chéruet

En 1986, l'Association canadienne des administrateurs municipaux a d'ailleurs reconnu mon engagement en m'accordant un prix national d'excellence pour mon travail multidisciplinaire lié à la sécurité civile.

Mon expertise a été également profitable pour l'élaboration du schéma de couverture de risques en sécurité incendie des 24 municipalités de la MRC de Papineau, où j'ai agi à titre de chargé de projet jusqu'à mon départ pour Haïti en 2005.

J'ai aussi participé à l'élaboration de plans de sécurité civile pour plusieurs municipalités et régions, notamment pour le territoire de Kativik, où j'ai élaboré les bases de la planification locale. J'ai aussi collaboré à l'élaboration de plans de lutte contre une pandémie d'influenza.

Plus récemment, j'ai travaillé avec les décideurs de la Ville de Saint-Raymond, dans Portneuf. Ensemble, nous avons élaboré une stratégie globale nécessaire afin d'assurer la sécurité de la population.

INTER-*ACTION* :
Pouvez-vous énumérer quelques événements majeurs auxquels vous avez été confronté?

M. Chéruet :
C'est lors du glissement de terrain survenu à Saint-Jean-Vianney en 1971 que j'ai amorcé mon parcours opérationnel en sécurité civile. L'équipe de zone appelée sur place a été impressionnée par l'ampleur du sinistre. Une trentaine de maisons avaient été englouties dans le cratère. Ce fut mon premier constat de l'existence de ce qu'on appelle aujourd'hui le phénomène de convergence.

Évidemment, la crise du verglas de 1998 demeure un souvenir impérissable. J'y ai dirigé pendant quatorze jours la réponse à cette crise dans trois des cinq villes de la Communauté urbaine de l'Outaouais.

Mais l'intervention, plutôt anonyme, qui m'a le plus marqué concerne l'accident d'avion survenu en mars 1979 à l'aéroport de Québec. J'étais à l'époque officier de formation et des mesures d'urgence à la Ville de Sainte-Foy. Ce soir-là, je donnais une formation de télécommunications civiles d'urgence à Lac-Beauport, au nord de Québec. Après avoir entendu l'appel de détresse lancé sur les ondes, je me suis immédiatement dirigé vers le centre de coordination de l'aéroport. À cet instant, j'ai aperçu, survolant les lieux de l'accident, des hélicoptères de la base de Valcartier éclairant la scène. Comme par hasard, les militaires effectuaient un exercice de nuit. Des sauveteurs bénévoles membres de l'équipe de sauvetage de L'Ancienne-Lorette étaient déjà sur les

→

lieux. Ils participaient non loin de là à un exercice. Ces bénévoles, accompagnés de policiers de la Ville de Sainte-Foy, ont arraché les victimes de leurs sièges en feu, les ont traînées dans la neige pour éteindre les flammes, et ont réconforté les mourants et les blessés. L'opération n'aura duré que 21 minutes! Je ne saurai oublier la vaillance, le courage et la compétence de tous ces intervenants qui, à mon avis, n'auront jamais reçu le mérite qui leur revenait.

Portrait

Le rapatriement en sol québécois

Un survivant du tremblement de terre d'Haïti nous raconte ce qu'il a vécu

Par Karine Lemaire

***Inter-Action* vous présente la suite du texte publié dans le dernier bulletin *Résilience* à propos de Nicolas Mazellier, un administrateur invité de l'École nationale d'administration publique, rescapé des décombres de l'hôtel Montana à la suite du tremblement de terre qui a dévasté Port-au-Prince le 12 janvier 2010. Ici, il nous raconte son rapatriement en sol québécois.**

ENAP

Rappelons que M. Mazellier venait à peine de mettre les pieds en Haïti pour une mission d'une semaine quand le sol s'est mis à trembler et que l'hôtel Montana, où il logeait, s'est s'écroulé sous ses pieds. Il a passé 17 heures sous les décombres avant d'être secouru et de pouvoir être rapatrié au Québec. (Pour plus d'information sur l'opération de sauvetage de M. Mazellier, lire le texte *L'opération de sauvetage : un survivant du tremblement de terre d'Haïti nous raconte ce qu'il a vécu*, publié en page 20 du *Résilience*, Vol. 5, N° 2).

Le rapatriement en sol québécois

Le jeudi après-midi, deux jours après les événements, les autorités planifiaient déjà le rapatriement des blessés canadiens. Elles leur ont annoncé, à tour de rôle, qu'ils partiraient pour Miami, aux États-Unis, Saint-Domingue, en République dominicaine, la Martinique, dans les Caraïbes, et Trenton, en Ontario. Finalement, c'est en compagnie de trois autres blessés canadiens et d'une centaine de ressortissants canadiens que M. Mazellier a quitté Haïti pour Montréal. « Nous étions évidemment rassurés », dit-il.

« C'est à bord d'un camion 4 x 4 dans lequel les policiers canadiens avaient basculé les sièges que nous nous sommes rendus sur une piste d'atterrissage aménagée pour l'occasion. On nous a laissés un long moment sous l'aéronef Globemaster C–17 avant d'y prendre place. Il y avait un trafic aérien incroyable », se souvient-il.

À bord de l'avion, M. Mazellier a eu droit à des soins personnalisés, tout comme ses confrères. Ils avaient chacun leur infirmière attitrée. Le vol : il n'en a aucun souvenir. Son arrivée à Montréal : il s'en souvient à peine. « Des ambulances nous attendaient à la descente de l'avion. Notre transfert s'est compliqué, car, dans l'avion, on nous avait installés sur des lits de camp. Le mien, il s'est même cassé. Après un moment, on m'a conduit à l'urgence de l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal », raconte-t-il.

M. Mazellier déplore toutefois que, à son arrivée en sol québécois, sa femme n'a pas été informée que son avion avait touché le sol et qu'il avait été pris en charge par le système de santé québécois. « À mon arrivée à l'aéroport, ma femme me cherchait partout. Personne ne savait où j'étais, ni même si j'étais arrivé à Montréal. Dans l'avion, on aurait pu prendre le nom des quatre blessés et les transmettre à l'hôtel Wyndham près de l'aéroport, où se trouvaient divers partenaires gouvernementaux, dont Sécurité civile Québec, chargés d'accueillir les ressortissants canadiens », suggère M. Mazellier, déçu que sa femme ait eu à vivre ce moment d'angoisse supplémentaire.

Mis à part quelques plaintes concernant un triage qui, de toute évidence, n'était pas nécessaire, M. Mazellier a reçu d'excellents soins de santé à son arrivée à l'hôpital Sacré-Cœur. « Je salue le dévouement des préposées aux bénéficiaires, des infirmières et des médecins », précise celui qui a reçu un appel du premier ministre, M. Jean Charest, directement à sa chambre. M. Mazellier a ensuite été transféré à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, question de se rapprocher de sa famille et de ses amis. Tour à tour, divers spécialistes sont venus le rencontrer : psychologue, psychiatre, orthopédiste, physiothérapeute, etc. En tout, il aura passé huit jours dans les hôpitaux.

Le retour à la normale

M. Mazellier se rappelle que, en sol haïtien, il a éprouvé plusieurs difficultés. Dans le tremblement de terre, il a perdu ses papiers d'identité, son passeport canadien, sa preuve de citoyenneté canadienne, son permis de conduire et sa carte d'assurance

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

maladie. « Dans des circonstances exceptionnelles comme celles-là, le gouvernement du Québec devrait mandater une équipe qui, pour nous, s'occupe de demander le remplacement de tous nos documents essentiels », propose celui qui, en plus d'avoir vécu ce drame, considère ne pas avoir besoin de se préoccuper de ces tracasseries administratives. Surtout qu'à son retour au Québec, Dieu sait qu'il avait besoin de sa carte d'assurance maladie pour payer tous les traitements qu'il a reçus.

Justement, M. Mazellier a dû effectuer seul certaines démarches à la suite des événements pour espérer guérir ses blessures, autant physiques que psychologiques. Il a eu rendez-vous avec un physiothérapeute de deux à trois fois par semaine pour espérer que sa jambe gauche retrouve une certaine souplesse. « Les muscles de ma cuisse ont été comprimés au point où ma jambe refusait de plier », dit-il. Il a aussi obtenu de l'aide psychologique pour tenter d'accepter le traumatisme. « C'est ce qui me demande le plus d'efforts pour le moment. Oui, ma foi m'aide beaucoup à accepter la situation. Toutefois, j'ai besoin de pilules pour dormir, sinon je fais des cauchemars. C'est énorme comme traumatisme. J'ai apprivoisé l'effondrement. Il me reste maintenant à composer avec les 17 heures passées sous les décombres », ajoute-t-il.

Aider le peuple haïtien

« À 4 heures d'avion d'ici, il y a un peuple francophone qui était déjà dans la misère et qui, depuis le tremblement de terre de janvier 2010, a d'autant plus besoin d'aide. Il a vu 60 % de son produit intérieur brut disparaître d'un seul coup. Le Québec doit tout faire pour l'aider à se relever », implore M. Mazellier. Selon lui, il suffit de cibler nos efforts en fonction de leurs besoins.

D'ici à ce que M. Mazellier retourne en Haïti pour poursuivre sa mission, il compte bien faire sa part, à sa façon. Président du Club de ski de Stoneham, il a accepté d'aider, à titre de porte-parole, la municipalité de Stoneham à organiser un encan chinois pour venir en aide à Haïti. Cet événement a d'ailleurs permis d'amasser 8 000 $. Chaque petit geste compte. Voilà pourquoi il a aussi proposé au maire de sa municipalité, Stoneham-et-Tewkesbury, de parrainer une communauté haïtienne.

Des constructions plus robustes

Si un tremblement de terre similaire était survenu ici, moins de bâtiments se seraient sans doute effondrés. Les Haïtiens ne connaissent pas le béton armé. Leurs bâtiments ne sont donc pas aussi solides que les nôtres. De plus, Haïti est située sur une faille. « Les Haïtiens ne peuvent pas prévoir de telles catastrophes, mais ils peuvent s'en prémunir, notamment en évitant de construire à flanc de montagne et en utilisant des matériaux beaucoup plus résistants, comme le béton armé. Malheureusement ils n'en ont pas les moyens », regrette M. Mazellier. Même la partie neuve de l'hôtel Montana avait été construite avec les mêmes matériaux utilisés en 1940. « Notre générosité peut les aider », rappelle-t-il.

Une leçon de vie

« Dans sa vie, tout être humain est généralement marqué par deux événements : la naissance et la mort. Je fais partie d'une catégorie de gens qui, à cause de ce drame, seront aussi marqués par le recommencement », dit-il simplement. « J'ai vu la mort de près et il faut avoir vécu une telle catastrophe pour comprendre de quoi il en retourne. Après avoir passé 17 heures sous les décombres, je veux être meilleur. Je veux rendre le monde meilleur. C'est une grosse responsabilité. Je dois dorénavant apprendre à vivre avec ça », conclut le miraculé.

Sur le terrain

Exercice Parage Virtuel 2010

Pour un meilleur arrimage des interventions d'urgence

Par Jean-Thomas Bilodeau-Fortin

En avril dernier, les Forces canadiennes ont tenu simultanément, à Saint-Marc-des-Carrières et à Varennes, l'exercice *Parage Virtuel 2010* pour permettre aux conseillers en sécurité civile du ministère de la Sécurité publique (MSP) de se familiariser avec leurs procédures opérationnelles respectives lors du déploiement de mesures d'urgence. Pour l'occasion, le scénario faisait état d'un tremblement de terre qui a secoué l'ensemble du Québec.

Les Forces canadiennes sont toujours prêtes à intervenir en cas de demande d'assistance du gouvernement québécois lors d'un sinistre majeur, comme elles l'avaient fait lors du verglas de 1998.

Les interventions de l'armée canadienne en cas de sinistre sur le sol québécois sont rares. Toutefois, comme elles s'effectuent dans les situations les plus critiques, il est important que l'ensemble des intervenants soient bien préparés. Pour ajouter au réalisme de l'exercice, l'armée canadienne a invité Sécurité civile Québec à jouer son rôle de coordination gouvernementale et de soutien aux municipalités.

MSP

Un nombre important de militaires ont été déployés pour l'exercice, ce qui implique un déploiement logistique tout aussi important : matériel de télécommunications, véhicules, tentes, etc. La sécurité civile a, pour sa part, contribué à l'exercice en mobilisant son poste de coordination mobile (PCM) et trois conseillers de l'Unité d'urgence en sécurité civile (UUSC) à Saint-Marc-des-Carrières et deux conseillers régionaux à Varennes. Les conseillers régionaux ont par le fait même été en mesure de se familiariser avec les différents équipements de télécommunications d'urgence que l'on trouve dans les valises de déploiement. ➔

Avec l'exercice *Parage Virtuel 2010*, la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie voulait vérifier les objectifs suivants :

- Le soutien qu'elle peut apporter aux autorités municipales à la suite d'une demande d'assistance aux Forces canadiennes.
- La coordination gouvernementale en situation de sinistre majeur à la suite de l'activation des missions du Plan national de sécurité civile.
- Le processus d'échange d'information entre les différents paliers gouvernementaux (municipal, provincial et Forces canadiennes).
- La gestion d'un centre de commandement unifié.
- Le déploiement d'équipement de télécommunications d'urgence.

Les membres de l'UUSC ont atteint leurs objectifs. Quant aux partenaires présents sur les lieux, ils ont eu l'occasion de se familiariser avec les méthodes de travail spécifiques de l'armée canadienne. Parallèlement, la sécurité civile a pu faire la démonstration de ses équipements de déploiement modernes et opérationnels. Les liens créés lors de tels exercices seront utiles pendant les interventions lors de sinistres majeurs.

Un allié précieux

En cas de sinistre majeur dépassant les capacités de réponse du gouvernement du Québec, les Forces canadiennes peuvent être appelées à intervenir sur le territoire de la province en soutien à la sécurité civile. C'est lors de la crise du verglas de 1998 que s'est faite la dernière demande d'assistance aux Forces canadiennes. C'est avec des exercices comme *Parage Virtuel 2010* que l'armée et la sécurité civile se tiennent prêtes.

Sur le terrain

Le Grand Défi Pierre Lavoie

Une expérience enrichissante de part et d'autre

Par Jean-Thomas Bilodeau-Fortin

Sécurité civile Québec a, cette année encore, offert son soutien à la tenue du deuxième Grand Défi Pierre Lavoie les 18, 19 et 20 juin 2010. Si la participation de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie à l'événement permet à l'organisation du Grand Défi de compter sur le savoir-faire et le matériel de la sécurité civile du Québec, elle est également profitable pour la sécurité civile qui y acquiert beaucoup d'expérience.

Cette année, c'étaient 1 100 km que le cycliste Pierre Lavoie parcourait en 3 jours. Tout au long du parcours, une équipe de tournage a filmé des images qui seront utilisées pour la production d'un documentaire. L'équipe de tournage a pu compter sur la présence du poste de coordination mobile de la sécurité civile ainsi que sur l'expérience de deux conseillers en sécurité civile du ministère pour mener à terme son projet. Utilisé comme régie par le responsable de l'équipe de tournage, le véhicule a pu mettre en valeur plusieurs de ses capacités de télécommunication.

Par ailleurs, pendant que le convoi de cyclistes traversait le Québec, des enfants de toute la province ont passé la fin de semaine au Stade olympique de Montréal, profitant d'activités et assistant à un spectacle le samedi soir. Plusieurs conseillers en sécurité civile ont également pris part à l'organisation et contribué au bon déroulement de ces festivités.

La participation à ce genre d'événement est, pour la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, bien plus qu'un simple soutien à une bonne cause. Les situations vécues par les employés présents au stade sont similaires à celles qui peuvent se produire lors d'un rapatriement massif ou de l'ouverture d'un centre d'hébergement pour sinistrés :

- Distribution de nourriture
- Accréditation des bénévoles
- Problématiques d'hygiène
- Problématiques de sécurité

Brad Slack Photography

Des cyclistes circulant de nuit.

De plus, l'utilisation du poste de coordination mobile durant le tournage a permis aux conseillers de s'exercer dans un contexte très similaire à celui d'un sinistre. Il s'agit là d'expériences certainement très utiles en prévision d'un sinistre majeur.

Information :
Grand Défi Pierre Lavoie
www.legdpl.com

Sécurité civile Québec était présente à Expo-Québec

Par Lise Gariépy

À l'occasion de l'exposition Nature Extrême présentée à Expo-Québec du 18 au 29 août 2010, le ministère de la Sécurité publique était sur place pour sensibiliser les visiteurs à la sécurité civile.

Des conseillers en sécurité civile ont distribué une panoplie de documents d'information, entre autres *En situation d'urgence, savez-vous quoi faire?* Plusieurs milliers de visiteurs ont profité de leur présence pour aborder l'importance de se préparer en prévision d'une situation d'urgence. Les gens ont pu monter à bord du poste de coordination mobile aux couleurs de Sécurité civile Québec et ainsi mieux comprendre le rôle de la sécurité civile en cas d'urgence.

Des membres de l'organisation Recherche et Sauvetage Québec Métro en ont profité pour recruter de nouveaux bénévoles. Une centaine de personnes se sont montrées intéressées à joindre les rangs de l'organisation. Elles ont été invités à une soirée d'information en septembre. Les recrues recevront, d'ici avril 2011, plus de 100 heures de formation sur entre autres la cartographie, les techniques de recherche en forêt et urbaine et sur le comportement des personnes disparues.

MSP

Anne-Frédérik et Louis se sont bien amusés au stand jeunesse de la sécurité civile à Expo-Québec.

Des crayons, des règles et des autocollants à l'effigie de Sécuro, la mascotte de la sécurité civile, ont été remis aux enfants qui ont fait un arrêt au stand jeunesse de la sécurité civile. Ces derniers ont aussi expérimenté les jeux d'animation accessibles dans le site jeunesse du ministère de la Sécurité publique au www.jeunesse.securitecivile.gouv.qc.ca. Sécuro a assuré périodiquement l'animation, au grand plaisir des petits… et des grands!

Beauceville

Présence remarquée de Sécurité civile Québec à la Foire en sécurité

Par Dominique Gauthier

Lors de la « Foire en sécurité » qui a eu lieu le dimanche 12 septembre dernier à Beauceville, la Direction régionale de la Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches et Nunavik a participé à un rassemblement de divers organismes de prévention auquel la population était invitée. L'activité était organisée par le comité des pompiers de Beauceville.

Plusieurs services de sécurité publique des villes environnantes comme Saint-Georges, Saint-Victor, Saint-Joseph-de-Beauce et Vallée-Jonction étaient présents. Des représentants du ministère de la Sécurité publique (MSP), de la Sûreté du Québec, du Centre de la santé et des services sociaux de Beauce, des services ambulanciers, des cadets de l'armée et d'entreprises diverses ont également pris part à l'événement.

À cette occasion, 2500 visiteurs ont assisté et participé à des démonstrations. Ils ont aussi pu visiter l'intérieur du poste de coordination mobile du MSP. Ils ont ainsi pris connaissance du rôle du ministère lors de la gestion des sinistres. De plus, la mascotte Sécuro animait les lieux au plus grand plaisir des enfants! Mais surtout, un kiosque axé sur la préparation 72 heures a permis de renseigner les visiteurs sur les consignes de base pour maximiser le soutien et la réponse des citoyens face aux risques de sinistres.

C'est dans cet esprit de sensibilisation qu'on a procédé, en fin de journée, au tirage d'un lecteur MP3 à l'effigie de Sécuro offert par le MSP; la direction régionale profite une fois de plus de l'occasion pour féliciter la gagnante, Mme Denise Talbot, de Lac-Saint-Charles. Félicitations à Mme Talbot et à tous pour leur participation à cette première qui s'est déroulée à Beauceville sous un ciel clément et surtout sous le signe de la prévention!

MSP

Le poste de coordination mobile.

Jeux SARSCÈNE 2010

Mise en valeur des compétences des bénévoles

Par Jean-Thomas Bilodeau-Fortin

C'est à Montréal que se tenait cette année SARSCÈNE, le rassemblement annuel des équipes de recherche et sauvetage canadiennes. Comme chaque année, une compétition amicale a permis aux différentes équipes de mettre en valeur leurs compétences et d'échanger de l'information.

L'édition 2010 des jeux SARSCÈNE était organisée conjointement par le Secrétariat national Recherche et Sauvetage (SNRS) et la Direction régionale de la sécurité civile de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides du ministère de la Sécurité publique (MSP). Le 26 septembre des équipes provenant du monde militaire, de corps policiers et d'organismes bénévoles se sont affrontées au parc Jean-Drapeau.

C'est une équipe de policiers de la Sûreté du Québec qui a remporté la Coupe William-Slaughter, nommée ainsi en l'honneur d'un ancien directeur exécutif du SNRS.

Les équipes participantes doivent réussir six épreuves différentes. La nature exacte de ces épreuves est tenue secrète jusqu'au début de la compétition, mais la liste des compétences requises pour réussir les épreuves est annoncée à l'avance (ex. : navigation terrestre, interprétation de cartes, etc.).

Lorsqu'une épreuve nécessite la présence de juges, ceux-ci sont souvent des spécialistes provenant de l'extérieur du pays pour assurer la plus grande impartialité possible. De plus, même s'ils n'ont pas participé aux épreuves, les bénévoles en télécommunication de RAQI ont également mis leur savoir-faire à l'épreuve en gérant les télécommunications radio lors de l'événement.

La participation ne requiert que des compétences de base en recherche et sauvetage ainsi qu'un équipement minimal. Pour assurer la participation du plus grand nombre d'équipes possible, aucune épreuve ne nécessite du matériel spécialisé.

Conférenciers et exposants

Les participants à SARSCÈNE font plus que participer aux épreuves; ils ont aussi l'occasion de rencontrer des conférenciers et des exposants dans le domaine de la recherche et du sauvetage. Un banquet s'est tenu le 26 septembre en soirée. M. Michel C. Doré, alors sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, en a profité pour faire le dévoilement du *Manuel du bénévole en sécurité civile* (voir encadré).

Jacques Guay

L'équipe gagnante de la Coupe William-Slaughter.

Jacques Guay

L'exercice a été suivi par deux journées de conférences et d'ateliers les 27 et 28 septembre à l'hôtel Delta. Cette année, trois thèmes étaient au programme : *Le bénévolat en recherche et sauvetage*, *La recherche et sauvetage dans le Nord et dans les régions éloignées* et *Les connaissances, innovations et technologies en recherche et sauvetage*. M. Doré a d'ailleurs participé comme panéliste à l'atelier *Le spectre d'une catastrophe : où se rencontrent la recherche et sauvetage et la gestion des urgences*, qui portait sur la participation des bénévoles en recherche et sauvetage lors de la réponse à un sinistre majeur.

Un gala célébrant l'excellence en recherche et sauvetage a également eu lieu le lundi 27 septembre. Au cours de la soirée, plusieurs prix d'excellence ont été remis à des personnes et à des organismes canadiens qui ont fait avancer la cause des bénévoles et des professionnels en recherche et sauvetage lors de la dernière année. M. Yves Girard, de la Sûreté du Québec, a reçu le *Prix d'excellence en innovation*, qui souligne son implication dans l'avancement des techniques de recherche et sauvetage.

Manuel du bénévole en sécurité civile

Le lancement du *Manuel du bénévole en sécurité civile* a été effectué par monsieur Michel C. Doré le 26 septembre 2010. Ce manuel s'adresse aux membres des organisations bénévoles structurées qui collaborent lors d'événements susceptibles de menacer la vie, l'intégrité des personnes et la sauvegarde des biens.

Ce document de référence est divisé en deux sections. La première aborde l'accréditation du bénévole ainsi que les formations qui lui sont offertes. La deuxième partie explique les avantages dont bénéficie le bénévole en sécurité civile.

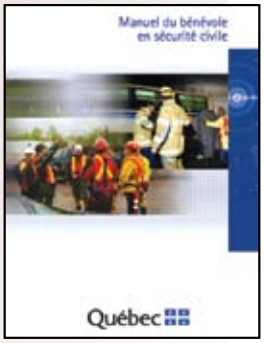

Blainville

Une formation sur mesure pour l'entreprise Marsulex

Par Isabelle Lauzon, Blainville

Le Service de la sécurité incendie de Blainville et son centre de formation ont donné à des membres du personnel de l'entreprise Marsulex une formation sur l'utilisation d'équipement incendie et l'approche préconisée lors d'interventions.

Marsulex est l'une des entreprises nord-américaines les plus importantes et les plus réputées de l'industrie du traitement des résidus inorganiques. Elle met de l'avant une technique de pointe d'élimination des matières dangereuses qui offre des solutions de gestion scientifiquement éprouvées et sécuritaires pour l'environnement.

Le Service de la sécurité incendie de Blainville, qui est appelé occasionnellement à intervenir chez Marsulex, a donc été approché par les dirigeants de l'entreprise qui désiraient offrir à leurs employés de la formation complémentaire.

Il s'agissait là d'un partenariat très intéressant pour les deux entités, puisqu'il allait leur permettre d'améliorer leurs procédures et d'apporter des précisions sur les responsabilités de chacun.

La formation

Le Centre de formation incendie de Blainville, géré par le Service de la sécurité incendie de Blainville, s'est vu confier le mandat d'offrir à Marsulex une formation abordant les notions suivantes :

- Chimie et comportement du feu
- Extincteurs portatifs
- Lances et jets
- Appareils de protection respiratoire incendie autonome (APRIA)
- Gestion des mesures d'urgence (structure de commandement, communications, etc.)
- Hygiène industrielle (tubes calorimétriques, caméras thermiques)
- Détection
- Habillage
- Décontamination
- Colmatage et prévention des risques

La formation s'est étalée sur une période de deux mois, soit d'avril à juin 2010. Elle incluait également 24 heures de formation spécifique sur les matières dangereuses. Dans le but de rendre la théorie plus concrète et de permettre au personnel de Marsulex de mettre en application les notions nouvellement acquises, deux simulations ont été organisées les 9 et 16 juin 2010 (voir le texte *Les bénévoles de la sécurité civile participent à une simulation d'incident impliquant des matières dangereuses* publié en page 29).

Le bilan de ces simulations a permis de cibler des points à améliorer. Les participants se sont déclarés enchantés par ce partenariat. Les responsables prévoient organiser périodiquement d'autres formations et simulations de ce type l'an prochain afin de bonifier les procédures conjointes en place.

SSI de Blainville

Le Centre de formation incendie de Blainville

Afin de répondre au besoin grandissant de formation dans le domaine de l'incendie, le Service de la sécurité incendie de Blainville a créé en 2006 le Centre de formation incendie de Blainville, communément appelé le CFIB. Les cours qui y sont offerts sont régis par l'École nationale des pompiers du Québec.

Les formations des programmes *Pompier 1* et *Pompier 2* de même que la spécialité *Opérateur d'autopompe* sont accessibles tant aux pompiers qu'aux candidats de l'externe.

Depuis 2006, plus de 300 diplômes ont été délivrés aux étudiants du CFIB.

Information :
Centre de formation incendie de Blainville
Mme Isabelle Lauzon
450 434-5206, poste 5311
info@cfiblainville.com
www.cfiblainville.com

Information :
Service de la sécurité incendie de Blainville
M. Sébastien Caya
450 434-5206, poste 5432
sebastien.caya@ville.blainville.qc.ca

Marsulex
www.stablex.com

Blainville

Les bénévoles de la sécurité civile participent à une simulation d'incident impliquant des matières dangereuses

Par Isabelle Lauzon, Blainville

Le 16 juin 2010, des membres bénévoles de la Sécurité civile de Blainville ont participé activement à une simulation mettant en cause une fuite fictive de chlore. Cette simulation s'est déroulée en collaboration avec le Service de la sécurité incendie de Blainville, le Centre de formation incendie de Blainville ainsi que l'entreprise Marsulex.

Cette simulation, qui regroupait du personnel de l'entreprise Marsulex et du Service de la sécurité incendie de Blainville, venait clore une formation de près de deux mois offerte par le Centre de formation incendie de Blainville.

Quatre membres bénévoles de la Sécurité civile de Blainville étaient présents sur les lieux afin d'assurer le volet réanimation cardiorespiratoire (RCR) et premiers soins de la simulation. Les intervenants suivants étaient aussi présents :

- Dix pompiers des casernes nord et sud de Blainville
- Trois responsables de Marsulex
- Six employés de Marsulex
- Un chef de division aux opérations du Service de la sécurité incendie de Blainville
- Deux chefs aux opérations du Service de la sécurité incendie de Blainville

Au total, 26 intervenants se trouvaient sur les lieux de la simulation.

Le rôle des bénévoles de Blainville dans une intervention impliquant des matières dangereuses est primordial. Les fiches médicales que remplissent méticuleusement les bénévoles, de même que les vérifications de pression artérielle qu'ils effectuent tout au long de l'intervention, leur permettent de s'assurer de l'état de santé des intervenants afin qu'ils agissent en toute sécurité. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, en cas de doute, ces bénévoles ont pleine autorité pour retirer un participant des opérations.

Les bénévoles de la Sécurité civile de Blainville sont désormais appelés automatiquement pour chacune des interventions impliquant des matières dangereuses survenant sur le territoire desservi par la Ville de Blainville, soit la section Est, qui regroupe les villes de Rosemère, de Sainte-Thérèse et de Blainville.

Leur participation peut aussi être requise dans les situations suivantes :

- Incendie majeur sur le territoire de la Ville de Blainville
- RCR et premiers soins lors des activités culturelles et sportives de la Ville de Blainville
- Recherche de personnes disparues

Il est important de noter que les bénévoles de la Sécurité civile de Blainville reçoivent une formation d'un minimum de 24 heures en RCR et premiers soins annuellement, de même que de la formation portant sur le défibrillateur externe automatisé, la recherche en forêt, l'installation d'un centre de coordination, le soutien aux sinistrés, etc.

La Sécurité civile de Blainville est actuellement composée de 17 membres bénévoles actifs, dont 2 superviseurs et 4 chefs d'équipe.

Information :
M. Sébastien Caya
Service de la sécurité civile de Blainville
450 434-5206, poste 5432
sebastien.caya@ville.blainville.qc.ca

Rendez-vous Recherche et Sauvetage 2010

Par Lise Gariépy

Recherche et Sauvetage Abitibi-Témiscamingue (R.E.S. TEM) et le Groupe Bénévole Sauvetage Canada Rescue ont organisé conjointement, en mai 2010, un exercice de formation à Fugèreville, dans la MRC de Témiscamingue. Les participants ont pu alors tester les systèmes de télécommunications et assister à diverses simulations de recherche et sauvetage.

Sérabec – Sauvetage et recherche aériens du Québec – a procédé à la simulation d'un écrasement d'avion avec blessés. Plusieurs équipes aériennes survolaient à tour de rôle les lieux de l'accident fictif afin de guider les secouristes au sol. Radio amateur du Québec inc. a testé de son côté un nouvel équipement afin de déterminer les limites des télécommunications. En collaboration avec la centrale 9-1-1 de la région, il a aussi été possible de faire de la localisation GPS d'appels d'urgence effectués à partir de téléphones cellulaires.

Les formations *Formation de base équipe cynophile de recherche et sauvetage, Boussoles et GPS, Premiers soins et RCR* ainsi que *Formation de chercheurs accrédités* ont également été offertes. Les bénévoles qui le désiraient pouvaient effectuer la formation en ligne *S'initier à la sécurité civile* pour obtenir leur carte d'accréditation de bénévole en sécurité civile délivrée par le ministère de la Sécurité publique.

R.E.S. TEM

Information :
R.E.S. TEM
M. Jules Bellehumeur
Coordonnateur régional bénévole
de Recherche et sauvetage Abitibi-Témiscamingue–Nord-du Québec
819 627-1826

Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine

Entente de service pour la protection contre l'incendie

Par Lise Gariépy

Le service de sécurité incendie de Tadoussac intervient désormais sur le territoire de Baie-Sainte-Catherine lors d'incendies ou de sinistres. Cette entente de service permet d'assurer une meilleure protection aux citoyens de Baie-Sainte-Catherine tout en respectant les normes établies dans le schéma de couverture de risques de la MRC de Charlevoix-Est.

En déléguant ses compétences incendie, la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine officialise une pratique courante. « Depuis quelques années, les pompiers de Tadoussac intervenaient déjà en entraide automatique lors d'incendies et lors d'opérations de désincarcération », précise le directeur du service de sécurité incendie de Tadoussac, M. Éric Gagné.

Deux municipalités, deux MRC

Baie-Sainte-Catherine fait partie de la MRC de Charlevoix-Est. Tadoussac est située dans la MRC de La Haute-Côte-Nord. Le fjord du Saguenay sépare les deux municipalités. Un traversier effectue la traversée en quelque 10 minutes. « Un protocole d'entente lie la Société des traversiers du Québec et le service de sécurité incendie afin de prioriser l'utilisation du traversier lors de mesures d'urgence », confie M. Gagné. Dans le cas d'un arrêt de service du traversier, c'est le service de sécurité incendie de Saint-Siméon qui prendra la relève. Il pourra aussi compter sur une équipe de pompiers et un véhicule basés à Baie-Sainte-Catherine.

La mise en œuvre du schéma de couverture de risques aurait obligé Baie-Sainte-Catherine à acquérir de nouveaux camions, de construire une nouvelle caserne et d'embaucher plus de personnel. « Il était de plus en plus difficile de recruter de nouveaux effectifs, car il existe peu de relève au sein de la population », souligne M. Gagné. Les pompiers de Baie-Sainte-Catherine sont donc intégrés au sein du service de sécurité incendie de Tadoussac. « Ils agiront comme premiers intervenants et pourront transmettre les éléments d'information à leurs collègues de Tadoussac dès leur arrivée sur les lieux », indique le directeur du service de sécurité incendie de Tadoussac.

Le SSI de Tadoussac sera responsable de :

- La gestion des ressources humaines et de l'engagement de personnel supplémentaire si nécessaire
- La formation et l'entraînement des pompiers
- La mise en place d'un programme de prévention et de réglementation
- L'intervention lors d'incendies, d'accidents ou de sinistres
- La gestion du budget
- Le suivi et l'application du plan de mise en œuvre des deux municipalités découlant de leur schéma de couverture de risques

Ce n'est pas la première fois que ces deux municipalités agissent en partenariat. Des ententes intermunicipales existent également pour l'adoption des règlements relatifs à l'urbanisme et à l'environnement.

Information :
Service de sécurité incendie de Tadoussac
M. Éric Gagné
418 235-4446
directeur67@spittadoussac.com

Demi-marathon de Shawinigan

Les pompiers amassent 4 000 $

Par Lise Gariépy

Plus de 300 participants ont pris part aux différentes courses présentées lors du Demi-marathon des pompiers de Shawinigan. L'événement a permis de récolter plus de 4 000 $ que se sont partagés à parts égales la Fondation des pompiers pour les grands brûlés et le comité organisateur de la finale des Jeux du Québec d'été à Shawinigan en 2012.

Le demi-marathon, d'une distance de 21,1 km, a été couru par 82 participants, dont 8 pompiers du Service de sécurité incendie de Shawinigan. Diverses épreuves étaient également au programme, soit un 5 km de marche et des courses de 5 et 10 km. Une course d'un kilomètre était réservée aux enfants; une trentaine d'entre eux s'étaient donné rendez-vous.

« En organisant de telles activités, le Service de sécurité incendie de Shawinigan encourage ses pompiers à se maintenir en forme », indique le chef de la formation et de la prévention du service, M. Carl Bouliane. « Nous sommes fiers d'avoir également fait bouger les citoyens », poursuit-il.

Les organisateurs ont confirmé que l'activité sera reconduite l'an prochain.

SSI Shawinigan

Information :
Service de sécurité incendie de Shawinigan
M. Carl Bouliane
819 538-2248
cboulianne@shawinigan.ca

Saguenay et Trois-Rivières

Implantation d'un système prioritaire pour les véhicules d'urgence

Par Lise Gariépy

Les services de sécurité incendie veulent tous améliorer leur temps de réponse lors d'une alarme tout en assurant des déplacements sécuritaires. En optant pour un système de préemption, les villes de Saguenay et de Trois-Rivières espèrent ainsi couvrir plus efficacement leur territoire afin d'assurer une meilleure protection à leurs citoyens.

Ville de Saguenay

La Ville de Saguenay procède actuellement à l'installation d'un système de préemption permettant d'activer au vert, à l'approche d'un véhicule d'urgence, les feux de circulation. D'ici 5 ans, 78 intersections stratégiques dans les arrondissements de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie seront ciblées. Déjà, 30 véhicules sont équipés de ce système prioritaire à infrarouge.

C'est dans le but de diminuer le temps de réponse, d'assurer un déplacement efficace et sécuritaire des véhicules d'intervention en situation d'urgence et pour offrir une meilleure couverture du territoire, principalement dans les secteurs non urbains, que la Ville de Saguenay a opté pour ce système. « Nous avons constaté, depuis sa mise en service en janvier 2010, que le temps de réponse lors d'une alarme pouvait être diminué de plus de deux minutes », souligne le chef de la Division développement organisationnel du Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay, M. Guy Béland. Cette mesure s'inscrit dans le contexte de la mise en place du schéma de couverture de risques.

Déjà, deux phases sont complétées et trois autres sont planifiées. L'implantation du système est réalisée par le département électrique Hydro-Jonquière de la Ville de Saguenay, en collaboration avec le service de sécurité incendie. La densité de circulation et la sécurité des usagers de la route et des piétons ont été prises en compte pour déterminer les priorités d'installation.

Fonctionnement

Lorsqu'un véhicule circule en mode urgence, l'émetteur de l'infrarouge situé à l'extérieur du camion émet un signal qui est alors capté par un récepteur, localisé près des lumières de circulation. Une lumière blanche à proximité du capteur clignotera afin de confirmer que le contrôleur est en mode de préemption. Un temps de 120 secondes est alloué pendant la phase de préemption, permettant au véhicule d'urgence de traverser l'intersection, toujours prudemment, tout en respectant le code de la sécurité routière.

L'installation et la mise en service du système prioritaire de préemption sur le territoire de la Ville de Saguenay coûtera au total 650 000 $.

Ville de Trois-Rivières

De son côté, la Direction des opérations incendie de Trois-Rivières travaille depuis 2007 à l'implantation d'un système de préemption. La première phase, complétée en septembre 2009, touche le boulevard des Forges qui traverse le périmètre urbain dans son axe nord-sud.

« Deux autres phases seront réalisées en 2011 et 2014, dans le secteur sud du périmètre urbain et ultimement dans le secteur est », confirme le directeur adjoint du Service de sécurité incendie de Trois-Rivières, M. Dany Cloutier.

Seuls les autopompes et les appareils d'élévation répondant en première alarme sont munis d'un système bidirectionnel par géolocalisation, communément appelé GPS. L'émetteur installé dans le camion s'actionne automatiquement lors du déplacement du véhicule et de la mise en marche des gyrophares. L'émetteur communique avec le contrôleur du feu de circulation qui déclenche la préemption du feu de circulation. Lors de cette opération, plusieurs éléments sont analysés :

- La position du véhicule
- La vitesse de déplacement
- Le dégagement des zones piétonnières
- L'intention du conducteur
- Le statut du véhicule

« Avec ce système, on veut ainsi assurer un déplacement de 10 pompiers en 10 minutes pour le périmètre urbain », explique M. Cloutier. « On vise également à réduire le temps de déplacement dans les zones en périphérie du périmètre urbain, principalement dans le secteur nord du territoire », précise le directeur adjoint.

La Direction des services techniques a joué un rôle de premier plan dans ce dossier. La Direction des travaux publics, la Direction des opérations incendie, le fournisseur du système de préemption et un consultant ont complété l'équipe qui travaille sur ce dossier depuis 2007. « L'installation d'un tel système requiert l'intervention de plusieurs personnes-ressources et d'une équipe multidisciplinaire pour réaliser ce projet à long terme », souligne M. Cloutier. « En 2008, on procédait déjà à l'installation partielle du système sur quatre feux de circulation afin de valider sa fiabilité et sa performance en toute saison », ajoute-t-il. Depuis, l'optimisation du système est en constante évolution.

« L'expérience est plus que concluante. Assurément, lorsque les intersections sont dégagées au passage du camion incendie, ce dernier arrive plus rapidement et de façon plus sécuritaire », constate M. Cloutier.

Information :

Service de sécurité incendie
de la Ville de Saguenay
M. Guy Béland
418 698-3380
guy.beland@ville.saguenay.qc.ca

Direction des opérations incendie
de Trois-Rivières
M. Dany Cloutier
819 370-6700, poste 3601
dcloutier@v3r.net

Les pompiers auxiliaires : un service fort apprécié dans plusieurs régions

Par Lise Gariépy

Les *Buffalos*, ça vous dit peut-être quelque chose. C'est le nom amical qu'on donne aux pompiers auxiliaires, bénévoles qui viennent réconforter pompiers et citoyens sinistrés lors d'un incendie. Inter-*Action* a répertorié au moins quatre associations de pompiers auxiliaires au Québec. Des bénévoles de Montréal, de Québec, de la Montérégie et de Lanaudière offrent leur soutien moral et même les premiers soins aux intervenants et aux sinistrés.

Montréal

C'est en septembre 1944 que des membres de la Défense civile de Montréal mettent sur pied l'organisation des pompiers auxiliaires de Montréal. « L'objectif initial était d'apporter aide et réconfort aux pompiers lors d'interventions », précise un des responsables de l'Association des pompiers auxiliaires de Montréal, M. Serge Dandurand. « Les bénévoles recueillaient aussi des objets ayant appartenu aux pompiers dans l'éventualité de construire un musée qui serait ouvert au public », poursuit-il. Le Musée des pompiers de Montréal existe bel et bien. Il compte vingt véhicules antiques utilisés lors d'expositions, de parades et de compétitions, soit une quarantaine d'événements annuellement.

L'association répond en moyenne à 100 appels par année. Lors d'incendies majeurs, la vingtaine de membres se déplace à bord de deux unités de service et d'une unité de soins préventifs. Ceux qu'on appelle les *Buffalos* offrent leur aide aux pompiers mais aussi aux policiers et aux ambulanciers qui subissent de légères blessures ou sont incommodés par la fumée. Les bénévoles leur distribuent également des boissons chaudes, des rafraîchissements et des collations. « Nous faisons une campagne de financement chaque année, parmi les pompiers de Montréal, pour l'achat de matériel et de denrées », révèle M. Dandurand. « Nous recevons également des dons de la Fraternité des policiers de Montréal, de la Corporation Urgences-santé ainsi que de Gaz Métro. Quant aux véhicules de l'association, ils sont la propriété de la Ville de Montréal.

L'origine du mot *buff* est associé au service d'incendie de New York. Il s'agirait du nom que les pompiers donnaient aux hommes qui suivaient les équipes de pompiers lors de leurs déplacements. En hiver, ils étaient vêtus de longs manteaux de peaux de bison pour se protéger du froid et couvraient aussi les chevaux des pompiers de peaux de bison.

Mais pourquoi les surnomme-t-on les *Buffalos*? « De nombreuses histoires circulent à ce sujet », admet M. Dandurand. « À l'époque, les citoyens se rendaient à la caserne pour surveiller les installations durant l'absence des pompiers. Pour les remercier, le capitaine leur permettait de coucher à la caserne sur les couvertures des chevaux qui étaient faites en peau de bison (*buffalo* en anglais) », révèle-t-il. Selon d'autres sources, l'origine de l'expression remonte à l'époque où les voitures de pompiers étaient tirées par des chevaux. Dans d'importants services de sécurité incendie américains, des groupes de volontaires recouvraient les chevaux d'une couverture en peau de bison (buffalo) pour ne pas qu'ils prennent froid avant de retourner à l'écurie la plus proche.

Aujourd'hui, certaines organisations se nomment *Fire Buffs*, diminutif de Buffalo.

Québec

Le Club Appel 99 Québec existe depuis 1989. Il s'agit d'un regroupement d'une trentaine de citoyens qui s'intéressent aux multiples facettes de la protection incendie. Ce sont des passionnés d'histoire, de télécommunications, de photographies d'incendies, des amateurs de véhicules d'incendie ou de modèles réduits. « Équipé d'un balayeur d'ondes réglé sur les fréquences utilisées par les services d'incendie de la région de Québec, j'accourais sur les scènes d'incendie pour voir à l'œuvre les pompiers », relate l'un des six cofondateurs du club, M. Denis Choquette. « J'ai approché d'autres passionnés que je croisais régulièrement lors d'interventions pour leur demander s'ils étaient intéressés à faire partie d'un club afin de partager notre passion », ajoute-t-il. C'est ainsi qu'a vu le jour le Club Appel 99.

Association des pompiers auxiliaires de Montréal

Club Appel 99

Club Appel 99

De fil en aiguille, le club a hérité, en 1992, du service de cantine pour les pompiers en service lors d'interventions majeures, service qui était auparavant offert par l'aumônier du Service de protection contre l'incendie de Québec. Le véhicule appartient à la Ville de Québec qui s'occupe de l'entretien mécanique. « Depuis 2002, ce sont des membres du Club Appel 99 qui conduisent la cantine, communément appelée l'unité 1299, sur les lieux d'intervention », précise M. Choquette. En effet, les chauffeurs de l'unité 1299 ont suivi une formation spécialisée et détiennent un permis de conduire pour véhicules d'urgence. Bouteilles d'eau, jus, café, collations sont distribués aux pompiers, aux policiers, aux ambulanciers et autres intervenants d'urgence lors d'interventions de longue durée. « Nous effectuons en moyenne une quarantaine de sorties par année », confirme M. Choquette. Par exemple, lors de l'incendie du manège militaire, le 4 avril 2008, une dizaine de membres se sont relayés, totalisant 115 heures de présence sur les lieux, pour apporter soutien et réconfort aux combattants.

L'organisation ne se contente pas d'intervenir lors d'incendies majeurs. Les membres tiennent des réunions mensuelles et reçoivent des conférenciers provenant du milieu de la sécurité incendie dans leur local prêté par le Service de protection contre l'incendie de Québec, situé au 2e étage d'une ancienne caserne. Affilié à l'*International Fire Buff Associates Inc*., dont le siège social se trouve à Milwaukee au Wisconsin, le Club Appel 99 Québec entretient des liens étroits avec les clubs de buffs du Canada et des États-Unis. L'association internationale a même tenu son congrès annuel à Québec en juillet 2004.

Montérégie

Établie à Rougemont, centre névralgique de la région couverte, l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie dessert 37 services de sécurité incendie qui regroupent 65 municipalités réparties en 4 secteurs. Une caserne construite par des bénévoles en 2001 abrite les deux unités d'urgence et une remorque, les bureaux de l'association et un entrepôt pour le matériel tels des lits, des couvertures et des oreillers. Le financement de l'association est assuré par le versement d'une cotisation annuelle par les municipalités concernées, par des dons volontaires de pompiers, de citoyens et de commanditaires ainsi que par des campagnes de financement. Une trentaine de personnes sont membres de l'association.

La mission de l'organisme, qui a vu le jour en 1998, consiste à venir en aide autant aux personnes sinistrées qu'aux intervenants sur les lieux d'un incendie, d'un accident de la route, en présence de matières dangereuses, lors d'inondations ou d'opérations de recherche de personnes disparues. « Lorsque l'officier responsable des opérations juge qu'il a besoin de nos services, nous dépêchons sur les lieux un autobus aménagé spécialement pour offrir aux victimes une petite cafétéria et un abri temporaire afin de leur apporter du soutien moral et des produits de première nécessité », affirme la présidente de l'association, Mme Pierrette Meunier. Ils sont pris en charge jusqu'à la fin du sinistre. S'il y a lieu de les reloger, la Croix-Rouge intervient à son tour. « Nous offrons également une aire avec chaises, abri et douches pour les pompiers, policiers et ambulanciers » ajoute Mme Meunier. Les bénévoles répondent en moyenne à deux ou trois appels par semaine.

APAM

« Un service de pompiers auxiliaires est indispensable, surtout en région », constate Mme Meunier. « Il est important pour nos pompiers à temps partiel de compter sur des ressources extérieures pour leur venir en aide lors d'opérations majeures », conclut-elle.

Lors du dernier gala Méritas de la mesure de l'excellence de la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie, l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie a remporté le prix Coup de cœur pour sa performance et son rendement exceptionnel.

Lanaudière

M. Gérard Legault ne s'en cache pas : il s'est fortement inspiré des expériences de la Montérégie et de Montréal pour mettre sur pied l'Association de pompiers auxiliaires de Lanaudière en 2008. « Nous avons même acheté un véhicule de l'association de la Montérégie pour amorcer nos activités en 2009 », précise-t-il.

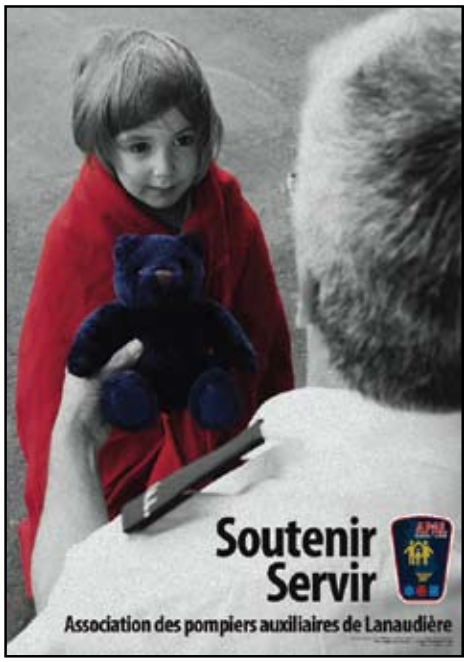

APAL

M. Legault, photographe de presse, a été témoin d'un événement qui a déclenché en lui le besoin de venir en aide aux victimes de sinistre. « Dépêché par mon employeur sur les lieux d'un incendie, j'ai vu une petite fille de 5 ans pleurant à chaudes larmes devant sa maison en flammes. Personne n'avait le temps de s'occuper de cette petite sinistrée haute comme trois pommes. Au bout de quelques minutes, un pompier a dû sortir de la maison pour changer sa bouteille d'air. Apercevant la fillette, le pompier a pris le temps d'aller chercher un toutou à l'intérieur du camion avant de retourner au combat », raconte M. Legault. « C'est à cet instant que j'ai pensé qu'on pouvait seconder les services d'urgence en apportant aide et réconfort aux victimes », précise M. Legault. Une fondation a ainsi été créée pour récolter des fonds pour l'achat du matériel nécessaire et pour poursuivre ses activités.

C'est en avril 2009 que les pompiers auxiliaires de Lanaudière ont réalisé une première intervention. Lors des 9 premiers mois de l'existence de l'organisme, une quarantaine de bénévoles ont pris part à 17 interventions, prenant en charge 145 personnes en plus de soutenir 450 intervenants des différents services d'urgence.

→

Le rôle des pompiers auxiliaires de Lanaudière est donc de permettre aux sinistrés de trouver refuge dans l'autobus adapté où ils auront à leur disposition nourriture, couvertures et toutous pour les enfants. De leur côté, les intervenants pourront compter sur le soutien des bénévoles qui leur offriront un lieu pour se reposer et prendre une bouchée pour se refaire des forces.

Information :

Association des pompiers auxiliaires de Montréal
www.museedespompiers.com
M. Serge Dandurand
514 249-6875
dandu@sympatico.ca

Le Club Appel 99 Québec
www.clubappel99.ca
M. Denis Choquette
418 628-9865
info@clubappel99.ca

Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie
www.apam.net
Mme Pierrette Meunier
450 469-3177
apammonteregie@hotmail.com

Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière
www.apalanaudiere.com
M. Gérard Legault
514 267-1051
info@apalanaudiere.com

En région

Senneterre

Une caserne réaménagée selon les principes de développement durable

Par Lise Gariépy

En transformant un ancien réservoir d'eau potable désaffecté en caserne de pompiers ultramoderne, la Ville de Senneterre a mis en pratique des principes de développement durable. Ce projet original, concrétisé avec le partenariat de la firme d'ingénierie Stavibel, a mérité le prix Entreprise visionnaire remis lors des Grands Prix du génie-conseil en mars 2010 à Montréal.

« Avec le schéma de couverture de risques, il était devenu nécessaire de doter notre service de sécurité incendie d'installations modernes et d'acquérir de nouveaux camions », précise le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. « Nous avons étudié plusieurs projets de relocalisation de la caserne. La construction d'un nouveau bâtiment aurait coûté plus de 2,5 millions de dollars », poursuit-il.

Les ingénieurs de la firme Stavibel, dont les bureaux sont situés à Val-d'Or, ont alors soumis l'idée de remodeler un vieux bâtiment adjacent à la caserne existante, soit l'ancien réservoir d'eau potable de la Municipalité. Les coûts étaient évalués à 1,2 million de dollars. « Au début, seuls les ingénieurs reconnaissaient le potentiel de ce vieux bâtiment et sa superficie aménageable », souligne le maire. Les représentants municipaux et les pompiers, qui ont collaboré à l'élaboration de ce projet, se sont rapidement ralliés aux arguments des ingénieurs quand ils ont pris connaissance de la faisabilité du projet et de son coût moindre. « On atteignait nos objectifs qui étaient notamment de mettre sous un même toit les huit véhicules de la flotte, dont nos deux nouvelles acquisitions, et de moderniser nos installations », précise M. Matte.

Le regroupement de tous les véhicules sous un même toit facilite la coordination et réduit le temps d'intervention des pompiers. « Auparavant, les pompiers devaient se diriger vers trois lieux de rassemblement, car nos véhicules étaient logés au garage municipal, à la caserne et dans un espace loué dans un garage privé, ce qui occasionnait des délais supplémentaires », rappelle M. Matte.

La Municipalité a également profité de la modernisation de la caserne pour investir dans un nouveau système de communication, entre autres dans une tour pour le service 9-1-1, et pour munir ses véhicules de nouveaux équipements de télécommunications.

Ville de Senneterre

Concrètement, la rénovation de l'ancienne caserne a permis d'aménager des salles de réunion, le bureau du directeur et d'améliorer les installations existantes. Les deux bâtiments ont été reliés par un toit, l'espace ainsi récupéré permettant d'installer une quatrième porte. « On peut même louer un espace au service ambulancier local », souligne le maire de Senneterre. La nouvelle section abrite désormais tous les véhicules d'urgence.

Enfin, rappelons que le service de sécurité incendie de Senneterre dessert un territoire de plus de 20 000 km², soit les municipalités de Senneterre, de Senneterre (paroisse) et de Belcourt. Les trois municipalités sont propriétaires des installations et des camions. « Nous sommes ainsi assurés que notre investissement servira à offrir une meilleure protection à nos citoyens », conclut le maire Matte.

Information :

Ville de Senneterre
M. Jean-Maurice Matte
info@ville.senneterre.qc.ca
819 727-2296

Saint-Félicien–Saint-Prime–La Doré

Quelques clics suffisent pour collecter l'information nécessaire à la prévention

Solution Mobile

Par Lise Gariépy

Terminée l'époque des formulaires papier et de la fastidieuse retranscription au Service de sécurité incendie de Saint-Félicien–Saint-Prime–La Doré! Grâce au logiciel Visite Mobile conçu par un pompier du service, les préventionnistes peuvent désormais en quelques clics collecter de façon simple, efficace et rapide l'information nécessaire à la planification de la prévention.

Lors de visites à domicile, par exemple, le préventionniste utilise un ordinateur à écran tactile pour remplir un formulaire électronique comprenant des questions préétablies. Il notera entre autres la présence d'avertisseurs de fumée et d'extincteurs de fumée, le système de chauffage utilisé et toute autre information pertinente à la sécurité incendie. Un module image permet également de prendre des photos sur place afin d'étoffer le dossier.

De retour au bureau, le préventionniste n'a plus qu'à effectuer la synchronisation des données, ce qui met à jour automatiquement les statistiques et les rapports. « On gagne ainsi temps et argent en éliminant le papier et la retranscription », note le directeur adjoint du service de sécurité incendie, M. Carl Tremblay.

De plus, si des correctifs doivent être apportés par le propriétaire de la résidence visitée, une date de rappel sera inscrite au dossier et un avis électronique sera transmis au préventionniste quand viendra le temps d'assurer le suivi.

Un système de localisation cartographique est aussi accessible, ce qui facilite la tâche des préventionnistes qui peuvent d'un coup d'œil situer le secteur des visites à effectuer. L'informatisation simplifie également de nombreuses autres tâches. Ainsi, il est possible de créer une liste préétablie d'adresses à l'aide de la banque de données du rôle d'évaluation de la MRC, de personnaliser la liste des critères à vérifier lors des visites, de fixer une date pour assurer le suivi et de synchroniser les données recueillies sur le terrain entre tous les utilisateurs du logiciel.

L'informatisation permet donc d'effectuer plus rapidement et plus efficacement la collecte et le traitement des données. Le suivi étroit des visites à domicile assure ainsi une meilleure gestion des ressources afin d'améliorer la sécurité de la population.

Information :

Service de sécurité incendie de Saint-Félicien
M. Carl Tremblay
418 679-0313
carl.tremblay@ville.stfelicien.qc.ca

Pour visionner le démo :
www.solutionmobile.ca
Solution Mobile
418 637-6373
info@solutionmobile.ca

INTER ACTION

Bulletin d'information du ministère de la Sécurité publique
Volume 1, numéro 1, Automne – Hiver 2010
Tirage : 7 000 exemplaires

Offert en version électronique :
www.securitepublique.gouv.qc.ca,
Publications et Statistiques

Inter-*Action* est publié par le Service de l'éducation du public de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie. Ce bulletin est destiné aux gens qui travaillent en sécurité incendie et en sécurité civile.

Tout article de *Inter-**Action*** peut être reproduit à condition d'en mentionner la source. La reproduction à des fins commerciales doit être autorisée par le ministère de la Sécurité publique.

Pour toute correspondance : inter-action@msp.gouv.qc.ca
418 646-6777, poste 40078, ou 1 866 702-9214

Éditrice
Louise Bisson

Rédactrice en chef
Lise Gariépy

Comité d'orientation
Myriam Bérubé, Louise Bisson, Amélie Genois, Claude Labrie, Robert Laroche, Karine Lemaire, Nicolas Marceau et Sylvain Tremblay

Rédacteurs
Myriam Bérubé, Jean-Thomas Bilodeau-Fortin, Lise Gariépy, Dominique Gauthier, Amélie Genois, Karine Lemaire et Benoît Matte (MSP) et Isabelle Lauzon (SSI Blainville)

Collaborateurs
Gina Bouchard, Raynald Chassé, Roger Gaudreau, Andréanne Gauvin, Isabelle Girard, Linda Germain, Steeve Hétu, Philippe Jobin, Claude Labrie, Lucie Matte et Harry Stevenson (MSP), Michel Richer et Claude Beauchamp (ENPQ), Christian Gilbert (MRI), Marie Saint-Hilaire-Tremblay (RBQ), Alain Kane et Marc Céré (SSI Salaberry-de-Valleyfield), Carl Tremblay (SSI Saint-Félicien), Sébastien Caya (SSI Blainville), André Marcotte, Stéphanie B. Grenier et Dany Cloutier (SSI Trois-Rivières), Carol Girard et Guy Béland (SSI Saguenay), Gaétan Drouin (SSI Sherbrooke), Mario Gagné (SSI MRC de L'Érable), Carl Bouliane (SSI Shawinigan), Claude Brassard et Éric Gagné (SSI Tadoussac), Jean-Maurice Matte (Ville de Senneterre), Marcel Grenier (Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), Mario Tremblay (SSI Val-d'Or), Marie-France Bergeron (SSI Drummondville), Paméla Bonneau (SSI Acton Vale), Joël Chéruet, Nicolas Mazellier (ENAP), Alexandra Reny et Nancy Aucoin (CSST), Martine Cormier et Robert Jacques (Rio Tinto Alcan), Serge Dandurand (Association des pompiers auxiliaires de Montréal), Denis Choquette (Club Appel 99), Pierrette Meunier (Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie), Gérard Legault (Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière), Gilles Bourgeois (AETMIS), Jacqueline Laliberté (SAAQ), Jacques Guay (Recherche et Sauvetage BSLGIM) et la Croix-Rouge canadienne, division du Québec

Photo de la page couverture
Daniel Marchand, Urgences Santé

Révision linguistique
Josée Roy
Direction des communications

Graphisme
AlainShé

Impression
Les Ateliers de l'Établissement de détention de Québec

Distribution
CSPQ - Distribution documentaire

Dépôt légal – 2010
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 1925-1521 (version imprimée)
ISSN 1925-153X (version PDF)

© Gouvernement du Québec, 2010

Pour un changement d'adresse ou toute autre correspondance :

Inter-Action
Ministère de la Sécurité publique
Direction de la mobilisation
2525, boul. Laurier, 6e étage
Québec (Québec) G1VC 2L2

inter-action@msp.gouv.qc.ca

Rivière-du-Loup

Un projet étudiant permet de mieux planifier les horaires des pompiers

Par Lise Gariépy

Quatre étudiants du programme d'études *Techniques de l'informatique* du cégep de Rivière-du-Loup ont conçu une application intranet pour gérer l'horaire de travail des 48 pompiers à temps partiel du Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup. Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'Entreprise pédagogique des étudiants en entraînement grâce à l'initiative de leur professeur, pompier à ses heures!

« Avec leur nom d'usager et leur mot de passe, tous les pompiers du service peuvent maintenant inscrire directement à l'écran leur disponibilité, pour une période de quatre semaines, à partir de leur ordinateur personnel », explique le directeur du Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup, M. Éric Bérubé. Par la suite, les lieutenants peuvent planifier les horaires qui pourront être consultés dans l'intranet du service de sécurité incendie. Les pompiers sont avisés par courriel. On économise ainsi papier et temps de déplacement. « Les pompiers devaient venir à la caserne pour écrire à la main leur disponibilité et devaient revenir chercher l'horaire », souligne le directeur.

Cette nouvelle application prévoit également d'autres fonctions. Les pompiers ont accès à un centre de messagerie, à une bibliothèque virtuelle, à des documents de formation, à des directives opérationnelles normalisées ainsi qu'à des documents administratifs et informationnels. Ils n'ont qu'à télécharger les fichiers qui les intéressent.

Le service de sécurité incendie, qui est titulaire de la licence, a signé un protocole d'entente avec le cégep qui demeure propriétaire de l'application. « Le coordonnateur du département d'informatique peut alors faire un suivi avec ses nouveaux étudiants et apporter des modifications au logiciel », poursuit M. Bérubé. « Cet outil informatisé peut être modifié en fonction des demandes d'autres services de sécurité incendie qui pourraient être intéressés par ce produit », confirme-t-il.

L'Entreprise pédagogique des étudiants en entraînement est une entreprise permanente qui accueille les finissants en informatique pour concevoir des projets en programmation et en gestion de réseau d'Internet.

Information :
Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup
M. Éric Bérubé
418 862-2121
eric.berube@ville.riviere-du-loup.qc.ca

À l'agenda

11e Colloque sur la sécurité civile

Dates : 16 et 17 février 2011
Lieu : Saint-Hyacinthe
Thème : *Agissons ensemble pour un Québec plus résilient*
Information : colloque.securite.civile@msp.gouv.qc.ca
Web : www.securitepublique.gouv.qc.ca, *Sécurité civile, La sécurité civile au Québec, Activités et événements*

Assises annuelles des municipalités du Québec

Dates : 5 au 7 mai 2011
Lieu : Centre des congrès de Québec
Information : 514 282-7700, poste 251
Web : www.umq.qc.ca, onglet *Activités*, rubrique *Assises annuelles*